

Cahier
projet

DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE DES FORÊTS DE BAMBOU À LA STRUCTURATION DE FILIÈRES DURABLES

Le programme Bambou au Laos sous le prisme des communs



LA COLLECTION CAHIER PROJET a vocation à partager de façon synthétique des expériences de projets conduits par le Gret et ses partenaires. Dans une forme allégée, elle donne à voir les résultats d'un projet (contexte, démarche, intérêts, bilans technique et économique, etc.) et les recommandations qui en découlent. Le texte est enrichi de visuels et de courts témoignages d'acteurs impliqués dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet.



DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE DES FORÊTS DE BAMBOU À LA STRUCTURATION DE FILIÈRES DURABLES

Le programme Bambou au Laos sous le prisme des communs

Ce cahier projet s'appuie sur le rapport de capitalisation et les témoignages recueillis par M. Stuart Ling et son équipe, M^{me} Khambay Khamphilavong et M. Soulisack Inlakhone (avril 2021). Il a également bénéficié des contributions du programme Communs et gouvernance partagée (Gret, 2019-2022).

Rédaction : Louisa Desbleds

Comité de relecture : Jean-François Kibler, Dominique Van der Borght, Mathieu Le Corre

Relecture : Marie Camus, Véronique Beldame, François Enten

Responsables éditoriaux : François Enten, Marie Camus

Composition intérieure : Nancy Cossin

Photographies : © Gret, sauf mention spéciale

© Éditions du Gret, 2021

Licence Creative Commons :



SOMMAIRE

Sigles et acronymes	4
INTRODUCTION	5
PARTIE 1. LA GENÈSE ET LA DYNAMIQUE DU PROGRAMME BAMBOU	9
Une succession de projets « Bambou »	9
Les positionnements et approches des opérateurs de projets	11
Les résultats quantitatifs du programme	14
Une illustration de l'approche par les communs	16
PARTIE 2. DE L'EXPÉRIMENTATION AU CHANGEMENT D'ÉCHELLE	21
La création des conditions d'un processus d'apprentissage collectif	21
La sécurisation des droits fonciers et de la responsabilité des villageois pour la gestion des forêts	24
Les dispositifs de gouvernance pour la gestion de la forêt et le commerce du bambou	28
Le passage de l'expérience locale aux politiques nationales	31
PARTIE 3. UNE DÉMARCHE PENSÉE ET CONDUITE SUR LE LONG TERME	37
La création d'un réseau de prestataires de services villageois locaux	37
La création d'une association locale, la BNDA	38
Une mise en commun à plusieurs niveaux	41
CONCLUSION. LEÇONS APPRISES ET PERSPECTIVES D'AVENIR	43
L'approche par les communs comme philosophie	43
Les perspectives	44
Limites et approfondissements des analyses	45
ANNEXE. LES VILLAGES APPUYÉS PAR LE PROGRAMME	47

SIGLES ET ACRONYMES

BBTF	Bamboo Task Force
BHPGC	Groupes de producteurs d'artisanat de bambou
BNDA	Bamboo and Non Timber Forest Product Development Association
BSHMGC	Groupes de récolte et de commercialisation des pousses de bambou
DAFO	District Agriculture and Forestry Office
DOF	Département des Forêts
GAL	Gender Action Learning
NPA	Non-Profit Association
ODOP	One District One Product
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PGF	Plan de gestion forestière
PAFO	Bureau de l'agriculture et des forêts provincial
PLUP	Planification participative de l'utilisation des terres
VBC	Village Bamboo Committee
VLMC	Village Land Management Committee

Introduction

Le Laos est un petit pays enclavé et montagneux d'Asie du Sud-Est, dont la population s'élève à 6,8 millions de personnes¹. Située dans les montagnes Nord du pays, Houaphan, province éloignée adjacente au Vietnam, est constituée de terrains escarpés et montagneux divisés par d'étroites vallées fluviales. Ses habitants appartiennent pour la plupart à des minorités ethniques (Hmong, Khmu et Tai Deng) et fondent leurs moyens de subsistance sur l'agriculture et la collecte de produits forestiers non ligneux (PFNL) pour la consommation et la vente. Notamment, ils récoltent, travaillent, transforment et commercialisent différentes espèces de bambou sous diverses formes. Le bambou a de tout temps été utilisé par les populations rurales du Laos et, plus largement, par celles d'Asie du Sud-Est, car il permet d'assurer, grâce à son renouvellement rapide, la continuité du couvert forestier. Le système de production laotien étant fondé sur l'autosubsistance, le revenu du bambou représente la principale entrée d'argent du foyer. Ces revenus monétaires sont utilisés par les familles pour l'amélioration de leurs conditions de vie (maison, connexion à un réseau d'eau potable, électricité, investissement dans l'alimentation des jeunes enfants, etc.) et l'éducation des enfants.

Carte 1 : LA PROVINCE DE HOUAPHAN



Forêt de bambou Mai Khouane



Source : Wikimedia Commons

1. Coulombe H., Eprecht M., Pimhidzai O., Sisoulath V. (2016), Where are the poor? Lao PDR 2015 census-based poverty map: province and district level results, Washington, D.C., World Bank Group, Vientiane Capital, Ministry of Planning and Investment, Lao Statistics Bureau, 115 p.

De la gouvernance partagée des forêts de bambou à la structuration de filières durables

Le programme Bambou au Laos sous le prisme des communs

Les PFNL jouent au Laos un rôle important dans les moyens de subsistance ruraux et l'économie des ménages, représentant un capital naturel essentiel pour de nombreux villages. En effet, près de 90 % de ces produits forestiers sont consommés comme aliments par les ménages qui les récoltent ; le reste est employé dans la fabrication de textiles, de résines ou de médicaments.

En raison du manque de débouchés, la province de Houaphan présente le deuxième niveau de pauvreté du pays (taux de pauvreté de 37 %²), alors même qu'elle possède des ressources naturelles à fort potentiel économique et écologique, comme le bambou, et malgré une demande croissante en PFNL, notamment de la part de pays voisins comme la Chine et le Vietnam. Face à ce constat, le Gret, à partir de 2008, a accompagné cette province dans le développement de la filière du bambou à travers cinq « chaînes de valeur » correspondant à des espèces et usages différents. Son action s'est concentrée sur les trois districts de Sam Neua, Viengxay et Sopbao, avec la création d'un dispositif de gestion des forêts et des chaînes de valeur partant des niveaux villageois et développé avec les différentes parties prenantes (autorités gouvernementales, secteur privé) au niveau provincial, puis national.

ZOOM SUR

Les cinq chaînes de valeur du bambou

Mai khouane (*Dendrocalamus longifimbriatus*)

Lames et bâtonnets semi-transformés exportés vers le Vietnam pour la fabrication de cure-dents, de bâtons d'encens et la confection d'objets artisanaux.
Récolte de novembre à juillet.



Mai hok (*Dendrocalamus hamiltonii*)

Pousses de bambou séchées à fin alimentaire, essentiellement exportées vers le Vietnam. Les tiges de bambou sont aussi utilisées pour la fabrication de baguettes.
Récolte d'août à septembre.



2. *Idem.*

Mai khom (*Indosasinica*)

Pousses de bambou consommées fraîches, destinées au marché intérieur. Les tiges de bambou sont aussi utilisées pour la fabrication de meubles. Récolte de décembre à mars.



Mai dja (*Sirundinaria microphylla*)

Pousses de bambou fraîches, utilisées comme nourriture ou pour la confection de meubles, destinées au marché intérieur. Deux récoltes possibles : de mars à mai ou de mai à août.



Artisanat

Paniers à riz, corbeilles et articles décoratifs destinés au marché intérieur et à l'exportation.



De la gouvernance partagée des forêts de bambou à la structuration de filières durables

Le programme Bambou au Laos sous le prisme des communs

Le programme³ Bambou a duré douze ans (2008-2021), temporalité assez rare dans le domaine de l'aide au développement. Cette continuité sur le temps long a permis aux équipes du Gret de faciliter un processus d'apprentissage pluri-acteurs favorable à l'émergence d'une gouvernance partagée, équitable et durable sur les ressources et les filières du bambou.

L'objectif de ce document est de décortiquer les facteurs de réussite du programme Bambou – sans oublier ses échecs et ses limites – ayant permis un développement significatif, mais aussi inclusif et respectueux de l'environnement, du secteur du bambou au Laos.

Ce cahier projet met aussi en perspective la démarche et les résultats du programme sous le prisme d'une « approche par les communs », combinant action collective et gouvernance partagée de la ressource et de ses chaînes de valeur par tous les acteurs concernés, notamment villageois. Pour cela, des encadrés dédiés à l'approche par les communs ponctuent les présentations du programme. L'approche par les communs requiert cependant de comprendre finement les mécanismes contribuant à l'émergence et au fonctionnement des dynamiques inter-acteurs entre villageois, acteurs privés et acteurs gouvernementaux participant à leur émergence et à leur fonctionnement concret, pour, dans le contexte spécifique de processus de décentralisation politique et de libéralisation économique entamé depuis les années 2000 au Laos, mieux agir sur les leviers de l'action collective durable. Enfin, si les stratégies, structures, dispositifs et dynamiques mis en place lors du programme en sont des résultats indéniables, ils sont présentés ici de façon quasi décontextualisée. ●

3. Terme employé car il y a eu, pendant 12 ans, une succession de cinq projets menés par le Gret sur la gestion et la commercialisation du bambou à Houaphan.



Formation hygiène

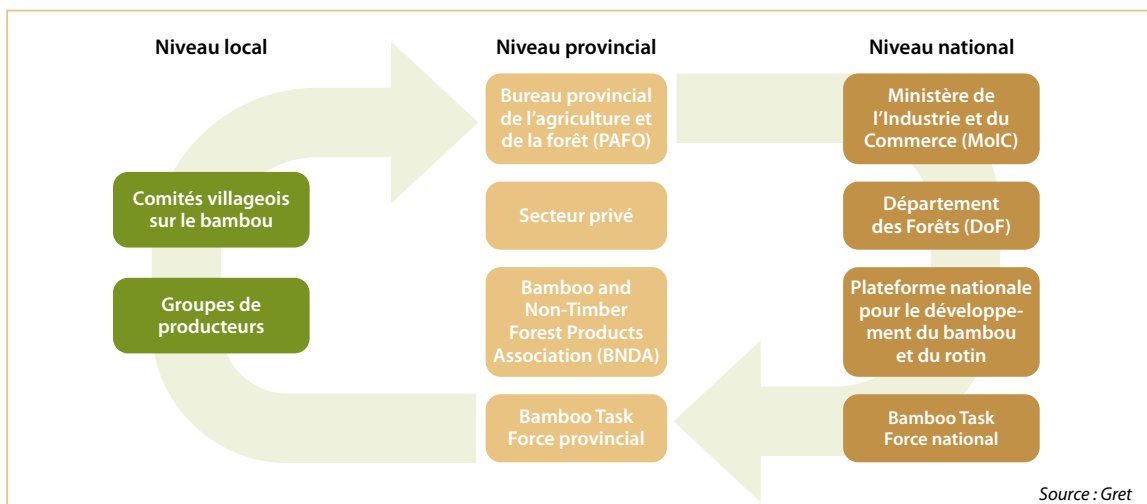
PARTIE 1

La genèse et la dynamique du programme Bambou

UNE SUCCESSION DE PROJETS « BAMBOU »

Le programme Bambou a été pensé à partir d'une hypothèse : le développement de filières approvisionnées par les forêts villageoises permet de concilier développement économique et préservation des ressources naturelles. Grâce à des actions de renforcement de capacités des villageois, à la création de plans de gestion et de protection des forêts et au développement d'une filière « bambou » avec les autorités gouvernementales et le secteur privé, le programme pourrait ainsi générer des revenus pour les villageois, réduire la pauvreté et participer à la préservation des forêts naturelles. D'autre part, la mise en place d'espaces de dialogue pourrait favoriser un processus d'apprentissage collectif entre les différentes parties prenantes de la filière, tout en renforçant la voix et la reconnaissance des villageois dans la gestion des ressources et l'organisation des filières.

Figure 1 : LES ACTEURS DU SECTEUR DU BAMBOU ENGAGÉS DANS UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE COLLECTIF



Le démarrage du programme Bambou dans la province de Houaphan procédait d'une dynamique engagée au Vietnam dans la province voisine de Than Hoa. De ce côté de la frontière, les forêts de bambou avaient largement disparu, difficilement remplacées par des plantations familiales de bambou. Depuis plusieurs années, le Gret y accompagnait les agriculteurs à mieux valoriser ces plantations, notamment par une meilleure organisation et une professionnalisation de la filière de transformation et de commercialisation. Observant l'intérêt des entreprises vietnamiennes pour les forêts de bambou encore intactes de la province voisine de Houaphan, le Gret étudie alors l'opportunité et l'utilité de développer des actions spécifiques au Laos. Un diagnostic conduit dans la province de Houaphan met en évidence les risques environnementaux et sociaux créés par l'extension exponentielle des surfaces permanentes cultivées en maïs (avec apports d'engrais), résultant de la conjonction d'une forte demande vietnamienne (pour les élevages de porcs), d'une politique nationale d'éradication de la culture sur défriche-brûlis, et de stratégies de court terme des villageois en quête de revenus monétaires. Dans une telle situation, la demande en bambou des opérateurs vietnamiens de la filière ouvrait l'opportunité de développer les conditions d'une exploitation commerciale durable des forêts villageoises de bambou, permettant de freiner l'expansion du maïs tout en maintenant le couvert forestier et générant des revenus monétaires intéressants pour les villageois.

C'est ainsi que le Gret engage, en 2008, le « **Projet de développement de la chaîne d'approvisionnement en bambou dans la province de Houaphan** » visant à soutenir une coopération entre les deux provinces frontalières de Houaphan (Laos) et de Than Hoa (Vietnam) pour le développement d'un secteur économique diversifié fondé sur le bambou dans les zones montagneuses transfrontalières situées entre le Vietnam et le Laos. Ce premier projet a pour objectif d'apporter des bénéfices économiques, sociaux et environnementaux aux petits producteurs locaux. Dans un contexte de croissance des opportunités de marché, il suscite l'intérêt des principales parties prenantes de la province (autorités provinciales, secteur privé et producteurs). Sous la direction des autorités de la province de Houaphan, une **Stratégie provinciale de développement du bambou (2011-2015)** est formulée, qui crée les conditions politiques et institutionnelles pour coordonner les initiatives de développement et co-définir les priorités d'investissement avec les autorités locales.

À la suite de cette première expérience, le Gret met en œuvre une succession de projets visant à faciliter le processus engagé par le gouvernement provincial, les villageois et les commerçants pour construire des chaînes de valeur durables du bambou.

En 2010, le Gret et la SNV (ONG recevant des fonds des Pays-Bas, travaillant aussi sur le développement des filières dans la région) montent un projet de cinq années intitulé « **Appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement de la filière bambou de la province de Houaphan** » (2011-2015). Les deux ONG conjuguent et mettent en synergie leurs expériences et approches respectives, créant un cercle vertueux favorable à la mobilisation des acteurs de la filière. Le Gret se concentre sur la gestion durable de la ressource bambou par les villageois, tandis que la SNV se focalise davantage sur le développement de chaînes de valeur par les commerçants afin d'augmenter les revenus des producteurs. En étroite collaboration avec **la Bamboo Task Force (BBTF) provinciale**, le projet encourage un dialogue et un travail multipartites entre les agriculteurs, le secteur privé et les services publics pour favoriser l'apprentissage collectif et l'avancée des réformes politiques. La SNV se retire du processus de développement de filière dans la région à la fin du projet du fait d'un changement dans ses priorités institutionnelles.

La période entre 2016 et 2017 est une phase de transition pour le programme, avec deux projets successifs de courte durée. Le premier (« **Un environnement favorable pour un centre de services et une plateforme nationale pour développer le secteur du bambou au Laos** ») permet à l'équipe du Gret d'accompagner la BBTF dans la formulation de la deuxième **Stratégie provinciale pour le bambou (2016-2020)** sur l'année 2016. Cette stratégie mentionne la possibilité de créer une organisation de services pour le bambou, qui deviendra plus tard la BNDA (Bamboo and Non Timber Forest Product Development Association). Dans le même temps, le Gret commence à promouvoir un travail multipartite pour favoriser le développement du secteur bambou au niveau national. Le deuxième

projet (« **Renforcement des capacités de l'assistance technique du PAFO pour la consolidation de la filière bambou dans la province de Houaphan** ») est contracté avec le Bureau de l'agriculture et des forêts provincial (PAFO), donnant la possibilité de renforcer les capacités des techniciens du gouvernement local grâce à une formation pratique pour la mise en œuvre de la stratégie provinciale.

À partir de juillet 2017, le Gret obtient des financements pour un projet à long terme (« **Renforcement du secteur du bambou et du rotin au Laos** ») jusqu'en mars 2021, en développant des activités à la fois au niveau provincial et au niveau national. Au niveau provincial, le Gret accompagne la création, la formation et la reconnaissance d'une organisation spécialisée d'offre de services aux acteurs de la filière bambou, enregistrée en juillet de 2020 sous le nom de **BNDA**. Celle-ci a vocation à soutenir les producteurs et organisations de bambou pour gérer leur ressource et développer leurs chaînes de valeur sur le long terme. Au niveau national, le Gret participe à la création et à l'animation de deux espaces d'échanges (**la Plateforme nationale pour le développement du bambou et du rotin et la Task Force nationale pour le bambou et le rotin**) dans le but de contribuer à la rédaction d'une stratégie nationale pour le bambou et le rotin. La plateforme est conçue comme un espace où les projets et organisations liés au bambou ou au rotin peuvent partager leurs expériences et formuler des recommandations. La Task Force, quant à elle, est dirigée par le département des Forêts (DoF) et se compose de représentants de différents départements et ministères au niveau national, y compris un centre de recherche spécialisé sur la forêt, dépendant du ministère de l'Agriculture, et l'Université nationale du Laos. En utilisant l'expérience de la province de Houaphan comme source d'inspiration, le groupe de travail élabore finalement un **Plan d'action pour le bambou et le rotin durables (2021-2025)**, contribuant à la stratégie forestière nationale 2021-2030 élaborée par le DoF.

LES POSITIONNEMENTS ET APPROCHES DES OPÉRATEURS DE PROJETS

Bien que n'ayant pas de garantie de financement sur le long-terme (chaque projet étant conçu sur un temps court), le Gret a quand même dès le départ projeté d'accompagner un processus de long terme visant la promotion d'une gouvernance plus juste et durable de la ressource aux niveaux villageois, provincial puis national. Ces principes ont été explicités dans la première Stratégie provinciale pour le développement de la filière bambou (2011-2015) et se déclinent de la façon suivante :

- une politique pour définir les droits fonciers communaux ;
- une organisation locale de gestion forestière (avec un comité, des règles définies par la communauté, un inventaire, un suivi régulier et une méthode interne de résolution des conflits) ;
- un partage juste et équitable des revenus entre tous les acteurs et actrices de la filière ;
- un renforcement des capacités villageoises fondé sur les connaissances locales ;
- une expérimentation de nouvelles méthodes de gestion et de production.

Dans la conduite du programme, le Gret s'est positionné comme un « facilitateur » d'un processus d'apprentissage multi-acteurs impliquant les communautés, l'État et le secteur privé ; un facilitateur « engagé » pour la préservation du couvert forestier et la justice sociale, avec notamment l'intention de démontrer que les villageois avaient un rôle à jouer sur des sujets comme la gestion des forêts de bambou, qui les concernent directement, alors même que le contexte politique du Laos, avec un fonctionnement par parti unique centralisé, ne facilite pas toujours leur participation ni la reconnaissance de leurs connaissances et compétences.

Ces principes ont guidé les équipes du programme pendant les douze années de sa mise en œuvre. Dès la conduite du deuxième projet (2010-2015), l'application de ces principes a été facilitée par la

Figure 2 : LES DIFFÉRENTS PROJETS « BAMBOU »

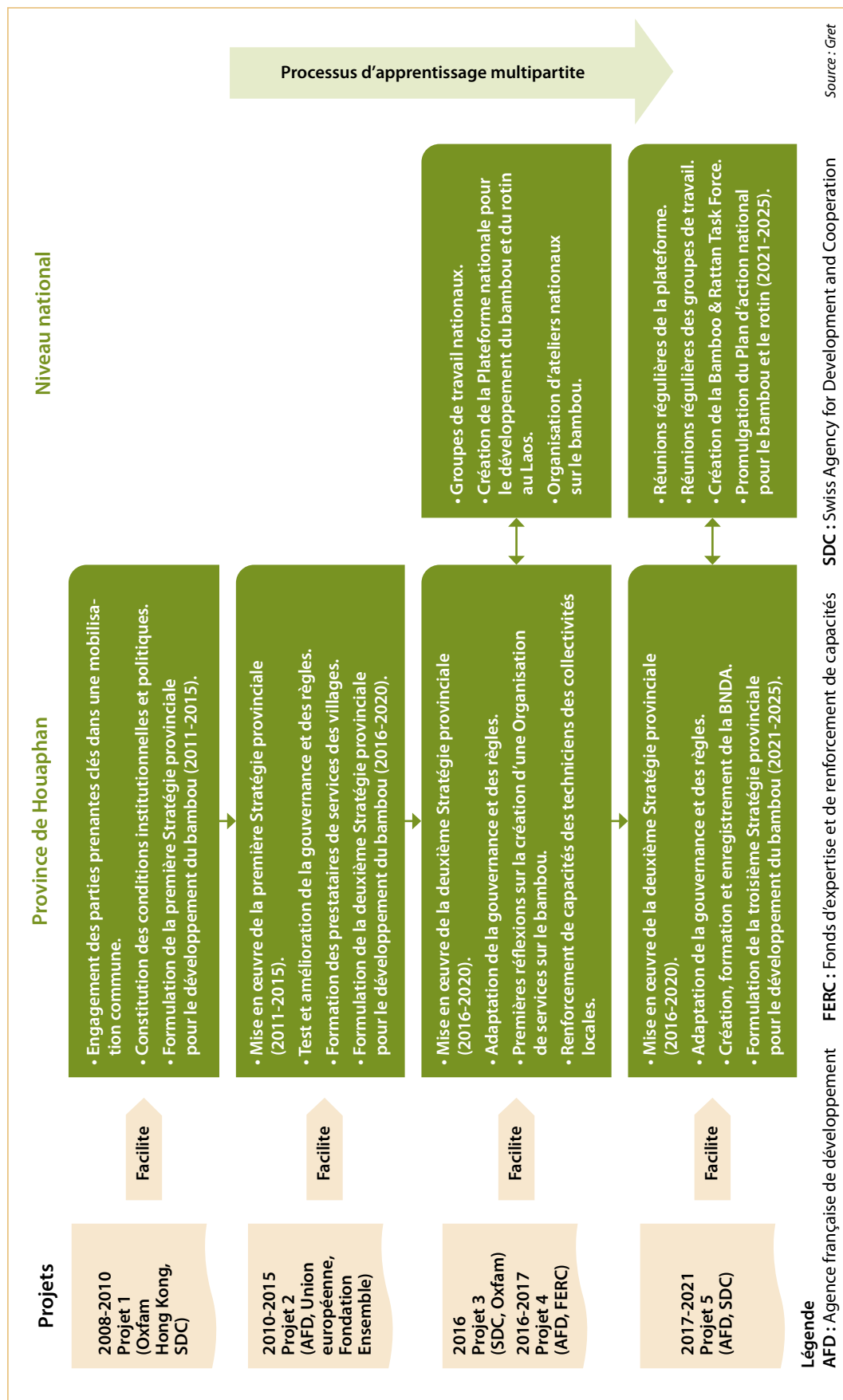
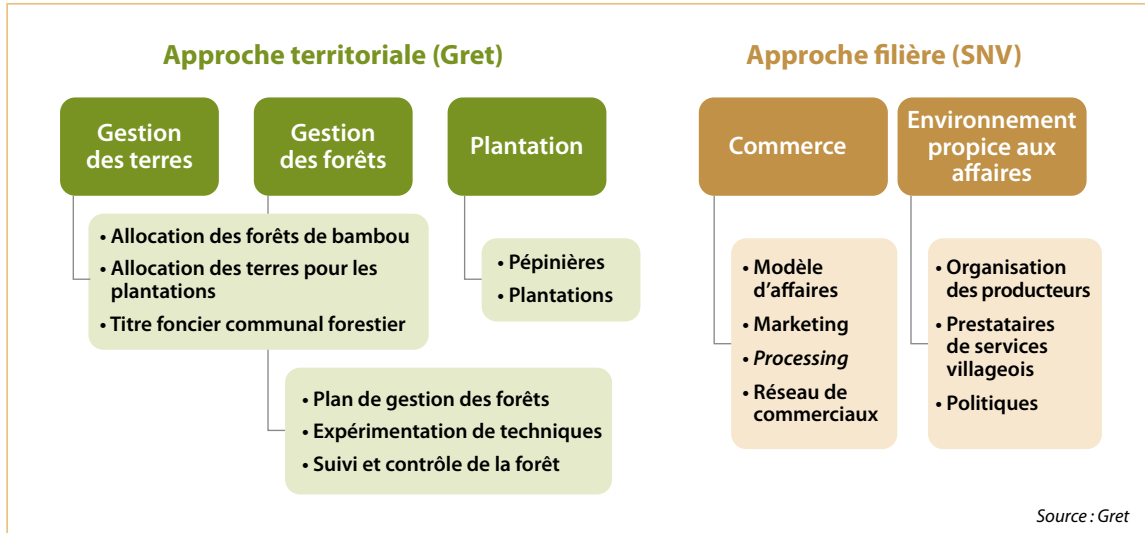


Figure 3 : MISE EN SYNERGIE D'UNE APPROCHE TERRITORIALE ET D'UNE APPROCHE FILIÈRE



mise en synergie de deux approches complémentaires : une approche territoriale, principalement portée par le Gret, et une approche filière ou commerciale, davantage portée par la SNV. La figure ci-dessus illustre la façon dont le programme Bambou a été structuré en cinq composantes, reliant la gestion des ressources naturelles et le développement des filières.

La combinaison de ces deux approches a été considérée comme une démarche innovante au Laos, répondant à plusieurs besoins critiques et améliorant considérablement l'impact de chaque composante.

La mise en œuvre de **l'approche territoriale** s'est traduite par une planification participative de l'utilisation des ressources pour délimiter des zones forestières disponibles pour la gestion et la récolte collectives, ainsi que par l'amélioration des droits de possession et d'usage, avec un plan spécifique pour la gestion des forêts de bambou du village. Elle a nécessité une approche inclusive impliquant tous les villageois et fondée sur leurs connaissances des forêts de bambou, et a été définie en fonction des ressources et du sol disponibles pour assurer la durabilité. Le but était de réguler l'accès aux ressources forestières, tout en maximisant la productivité et donc la valeur extractible du bambou. Cette approche a impliqué une conception et une gestion dirigées par les villageois. Un comité de villageois sélectionnés par les villageois eux-mêmes a pris la responsabilité de la supervision, de la perception d'une taxe sur les ventes et de la gestion des fonds collectifs ainsi générés.

La mise en œuvre de **l'approche filière** a permis de générer l'incitation économique donnant lieu à la mobilisation des villageois. Le programme a utilisé une approche impliquant les producteurs, les responsables gouvernementaux, les commerçants locaux, les investisseurs et les commerçants orientés vers l'exportation dans une série d'étapes visant à analyser les opportunités et les contraintes du marché et à générer l'action collective nécessaire pour le développer. Pour plusieurs chaînes de valeur – lattes, pousses de bambou fraîches ou séchées, et artisanat –, l'amélioration des revenus a été rapide et suffisamment importante pour attirer l'attention des villageois. Cela a incité ces derniers à mettre davantage l'accent sur l'aspect territorial afin de garantir la durabilité de la ressource.

Ainsi, la mise en synergie vertueuse de ces deux approches, renforçant les droits d'utilisation et de gestion des villageois sur leur territoire d'une part, et développant les conditions d'une filière génératrice de revenus d'autre part, a permis de mobiliser les villageois et les acteurs du secteur, privés comme publics, pour construire ensemble des filières équitables et durables.

La mise en synergie de ces deux approches n'a pas toujours été aisée et a conduit parfois à des arbitrages, comme lorsque les critères respectifs de sélection des chaînes de valeur et des villages n'étaient pas compatibles. En effet, avec une approche strictement commerciale, il était difficile de justifier l'inclusion de villages plus éloignés et marginalisés en raison de leur accès limité au marché. L'approche territoriale y était, elle, plus sensible. Les équipes du Gret et de la SNV ont toutefois réussi à trouver un consensus à ce sujet, la sélection ayant finalement été décidée par les autorités de la province ou du district sur la base de considérations politiques.

ZOOM
SUR

Le rôle du Gret comme facilitateur

La mise en œuvre conjointe du projet « Appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement de la filière Bambou de la province de Houaphan » par le Gret et la SNV (2010-2015) a permis de légitimer auprès des parties prenantes le rôle de facilitateur. En développant une approche territoriale davantage ciblée sur la gestion des ressources et le renforcement des droits et capacités des villageois, le Gret a renforcé ses relations avec les départements de l'Agriculture et des Forêts, et a été perçu comme un promoteur du point de vue des villageois. En mettant en œuvre une approche filière davantage ciblée sur la demande commerciale et les opérateurs économiques de transformation et de commercialisation, la SNV a aussi renforcé sa collaboration avec le département de l'Industrie et du Commerce, et a été perçue comme promouvant le point de vue des commerçants. Le fait que les deux ONG aient travaillé avec une stratégie commune dans le même projet, en étroite collaboration avec la Bamboo Task Force (BBTF) provinciale, a été un avantage pour accompagner le développement des filières. Après le retrait de la SNV en 2015, le Gret a maintenu cette double approche territoriale et filière, ce qui a renforcé son positionnement comme facilitateur d'un processus d'apprentissage collectif entre les villageois, les commerçants et le gouvernement afin que ces acteurs puissent co-construire leurs propres organisation et gouvernance de la filière bambou.

LES RÉSULTATS QUANTITATIFS DU PROGRAMME

Sur l'ensemble de la période, le programme Bambou a aidé les acteurs à développer cinq « chaînes de valeur » fondées sur une utilisation durable et villageoise des forêts naturelles de bambou, chacune ayant ses spécificités en termes d'espèces de bambou, de répartition territoriale, de plantations de bambou, de gestion, de calendrier de récolte, de marché et de circuits, de modalités de commercialisation, d'acteurs impliqués et de revenus générés pour les familles.

Dans l'ensemble, les cinq chaînes de valeur ont fourni sur cette période un **revenu supplémentaire important** aux agriculteurs et agricultrices. Plus de 3 500 familles (contre 500 en 2011) situées dans 80 villages ont reçu un revenu régulier et annuel issu du bambou d'environ **300 USD** (2 830 057 kips laotiens). Les villages ont défini et mis en œuvre des règles de gestion durable de leurs forêts naturelles de bambou. En 2020, 35 villages étaient en possession d'un Plan de gestion forestière approuvé par les autorités, et près de 6 000 hectares ont fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation villageoise (respect des règles de gestion et évaluation des impacts sur la forêt). La carte présentée en annexe montre l'hétérogénéité de la distribution des espèces de bambou dans les 80 villages impliqués dans le programme Bambou.

Le nombre et la répartition des ménages impliqués dans les chaînes de valeur du bambou fluctuent chaque année en fonction de l'accès au marché et de la production naturelle du bambou, comme le montre la figure 4 ci-dessous.

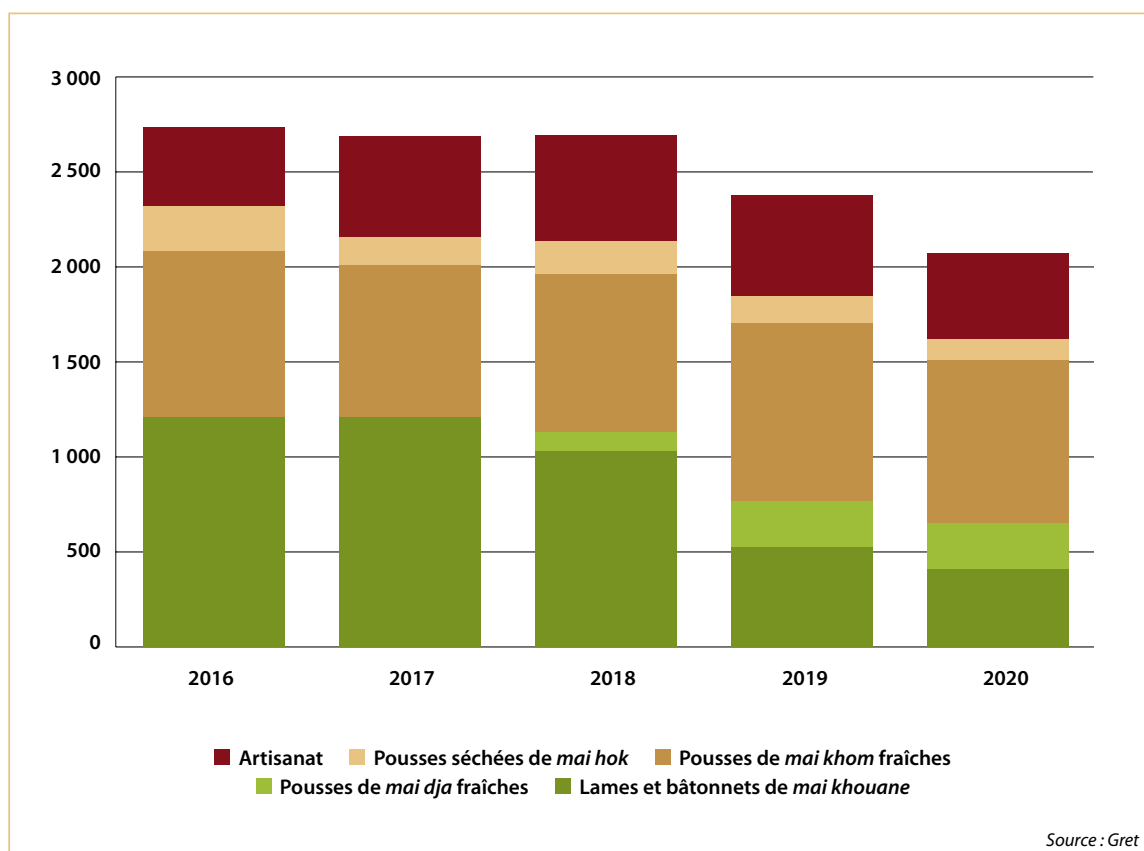
Le nombre de producteurs artisanaux est cependant resté stable, la production artisanale et le commerce de l'artisanat se faisant toute l'année, à la différence des autres chaînes de valeur, saisonnières par nature. L'artisanat a généré en 2020 un revenu de 685 USD par ménage (6 461 964 kips laotiens). Le nombre de ménages récoltant et commercialisant les pousses fraîches de *nor khom* et les pousses séchées de *nor hok* est également resté relativement stable, alors que ceux utilisant le *dja* de bambou ont augmenté au cours des trois dernières années (2017-2020).

En revanche, la valeur de la filière *mai khouane* a diminué en 2019 et 2020, en raison de trois causes principales (auxquelles il faut ajouter les restrictions liées à la Covid-19) :

- une baisse de la demande des exportateurs vietnamiens ;
- les difficultés rencontrées par les usines de transformation pour accéder aux matières premières en raison d'un système de quotas inadéquat ;
- le manque de soutien aux petites et moyennes entreprises et au commerce transfrontalier.

Globalement, sur la période 2016-2020, entre 600 000 et 700 000 USD issus de la commercialisation du bambou ont contribué au produit intérieur brut (PIB) annuel.

Figure 4 : MÉNAGES IMPLIQUÉS PAR CHAÎNE DE VALEUR (2016-2020)



UNE ILLUSTRATION DE L'APPROCHE PAR LES COMMUNS

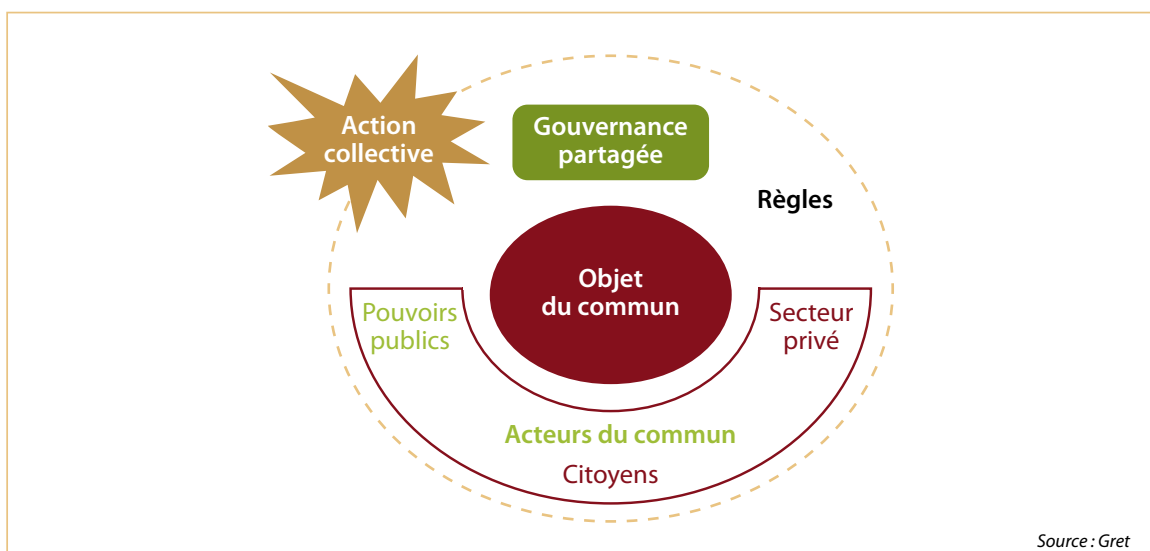
Tout au long du programme Bambou, les équipes du Gret se sont positionnées en facilitatrices d'un processus de co-construction des filières de façon à permettre une inclusion de tous les acteurs et une équité en matière de prise de décision et de partage des ressources, ainsi qu'une gestion locale et multipartite de la ressource permettant sa protection et sa durabilité. Cette posture, ainsi que la démarche adoptée, offrent une illustration de « l'approche par les communs » que le Gret est aujourd'hui en train de formuler et de tester dans le cadre de ses interventions. Étudié et théorisé par Elinor Ostrom, politologue lauréate du Prix Nobel d'économie en 2009, le concept des « communs » s'inscrit dans un courant de pensée qui tente de dépasser les frontières entre bien public et privé. Elinor Ostrom s'est attachée à analyser des cas où la gestion commune était privilégiée à une gestion publique ou privée, et en a ressorti différents principes permettant de mieux envisager ce type de gestion.

● Qu'appelle-t-on un « commun » ?

Un « commun » est une forme d'organisation sociale dans laquelle un ensemble d'acteurs et d'actrices décide de s'engager dans une action collective pour construire une gouvernance partagée, donnant lieu à la définition et à la mise en œuvre d'un ensemble de règles de gestion durable et équitable des droits d'accès et d'usage d'un objet d'intérêt commun (ressource, service ou territoire), permettant de concilier intérêts particuliers/de court terme et intérêt collectif/de long terme.

On décrit généralement un commun d'après ses quatre composantes clés : l'objet du commun, les acteurs, l'action collective et la gouvernance partagée.

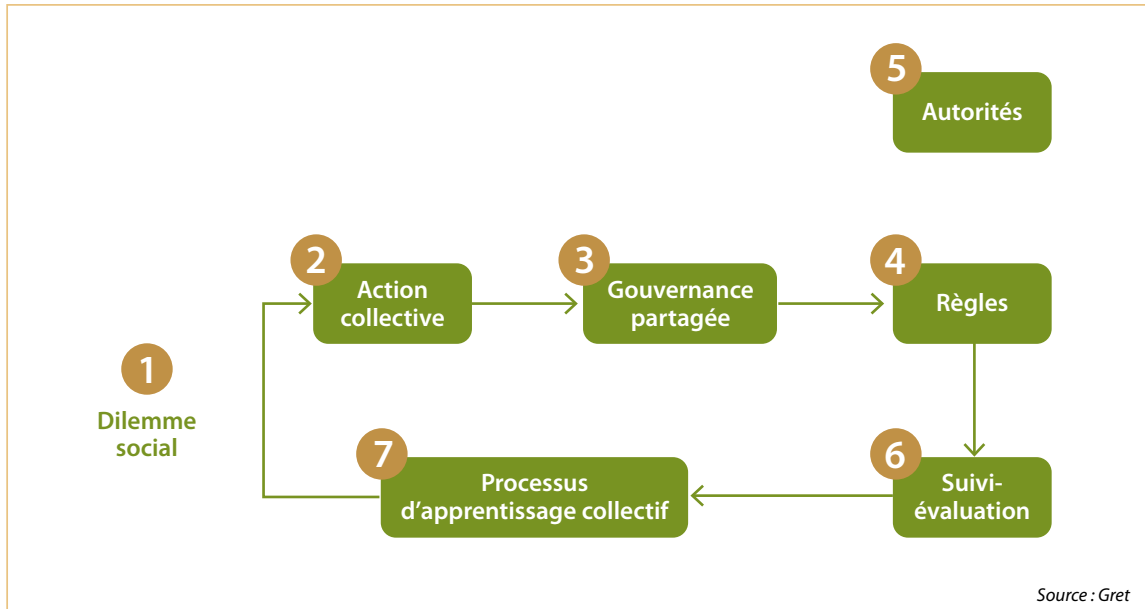
Figure 5 : LES COMPOSANTES CLÉS D'UN COMMUN



Source : Gret

Un commun est avant tout un processus dynamique d'action collective et d'apprentissage social conduit par les personnes concernées en vue de résoudre un dilemme social, ce que nous pouvons schématiquement décrire de la façon suivante.

Figure 6 : UN PROCESSUS DYNAMIQUE D'ACTION COLLECTIVE ET D'APPRENTISSAGE SOCIAL



La raison d'être d'un commun est l'existence d'un *dilemme social* ① autour d'un objet d'intérêt commun, comme une forêt de bambou. On appelle « dilemme social » les tensions rencontrées par les acteurs sociaux pour appréhender et résoudre les conflits entre intérêts particuliers/de court terme et intérêts collectifs/de long terme. Ce dilemme est particulièrement présent dans le cas de l'usage de ressources en accès partagé qui sont à la fois non excluables (où il est très difficile d'exclure des usagers potentiels) et rivales (ce qu'un usager retire est autant de moins pour les autres usagers). On peut penser à une forêt communale par exemple. Sans mécanismes de résolution de ce dilemme, de telles situations peuvent conduire à mettre en danger la durabilité de la ressource et générer des ruptures de dialogue ainsi que des conflits.

Face à ce dilemme social, le point de départ, le cœur d'un commun, est l'*action collective* ② engagée par les acteurs pour construire une *gouvernance partagée* ③ en vue de définir des *règles* ④ visant à résoudre le *dilemme social* autour de l'objet du commun. On appelle « gouvernance » le processus qui permet de produire et de faire appliquer des règles. Nous parlons de « gouvernance partagée » lorsque celle-ci associe l'ensemble des catégories d'acteurs et d'actrices (citoyens, pouvoirs publics, secteur privé) aux prises de décision, privilégiant les principes de coopération et d'auto-organisation.

À travers le dispositif de gouvernance, les acteurs décident, définissent et mettent en application des *règles* ④ claires d'incitations positives ou négatives capables d'orienter les comportements individuels. La mise en œuvre de ces règles s'appuie sur une ou plusieurs *autorités légitimes* ⑤ aux yeux des acteurs pour les faire respecter, et arbitrer sur leur interprétation le cas échéant.

Le processus de définition et d'amélioration des règles est continu. Les acteurs, en s'appuyant sur des dispositifs internes de *suivi-évaluation* ⑥, les évaluent et les font évoluer périodiquement dans le cadre d'un *processus d'apprentissage collectif* ⑦ continu.

SPÉCIAL
COMMUN

Les huit principes d'Elinor Ostrom

À partir de multiples études de cas, Elinor Ostrom a identifié de façon empirique une série de huit caractéristiques observables dans des communs qui fonctionnent et perdurent. Connus sous l'appellation de « *design principles* », ces huit principes donnent des orientations pour analyser ou appuyer la création de « communs » :

- la définition claire de l'objet du commun et de ses membres ;
- la cohérence entre les règles relatives à la ressource commune, la nature de celle-ci et les conditions locales ;
- la participation des utilisateurs à la création et à la modification des règles opérationnelles concernant la ressource commune ;
- le contrôle du respect des règles par la communauté ;
- des sanctions progressives (en fonction de la gravité et du contexte de l'infraction) pour non-respect des règles d'exploitation de la ressource commune ;
- l'accès à des mécanismes de gestion et à des instances locales de résolution de conflits peu coûteux ;
- la reconnaissance de l'auto-organisation par les autorités gouvernementales externes ;
- une organisation multiniveau pour gérer les activités de gouvernance et le système de résolution des conflits.

Source : Ostrom E. (1990), *Governing the commons: the evolution of institutions for collective action*, Cambridge University Press, 298 p.



M^{me} Phaengvone, occupée à de l'artisanat à Xiengman



Exemples de réalisations d'artisanat à Xiengman

● Qu'entend-on par « approche par les communs » ?

On appelle « approche par les communs » l'approche adoptée par les concepteurs et managers de projets de développement lorsqu'ils souhaitent faciliter l'émergence et la construction de communs ou de formes d'organisations sociales similaires autour d'enjeux de communs divers (ressource, territoire, services, etc.).

En adoptant une approche par les communs, un opérateur de développement veille à créer les conditions d'une « action collective », puis à faciliter sa mise en place, pour la construction d'une gouvernance partagée et de règles capables d'assurer un accès équitable et une utilisation durable de la ressource. Pour mettre en œuvre une approche par les communs, l'opérateur du projet ou tout autre acteur doit avoir suffisamment de légitimité vis-à-vis des différentes catégories d'acteurs pour jouer le rôle de facilitateur.

Mettre en œuvre une approche par les communs suppose d'avoir :

- une intention politique : l'opérateur du projet souhaite par ce programme contribuer à construire des modalités de gouvernance plus justes et plus durables, qui redonnent notamment un pouvoir de décision et de contrôle aux citoyens et permettent une préservation durable des ressources naturelles ;
- un cadre conceptuel : pour être à la fois rigoureux et plus efficace, l'opérateur du projet mobilise pour ses analyses et réflexions stratégiques opérationnelles le cadre conceptuel développé par Elinor Ostrom autour des communs, qu'il enrichira le cas échéant par d'autres référentiels théoriques ou empiriques ;
- des méthodes de facilitation : l'opérateur du projet teste et mobilise des méthodes de facilitation de dialogue et de construction sociale (dialogue, concertation, prospective ou négociation) utiles à l'émergence et à l'accompagnement de dynamiques d'action collective et de construction d'institutions.

Ce positionnement n'a pas été pensé en amont du programme Bambou, mais est plutôt venu se greffer petit à petit aux réflexions des équipes du Gret et des parties prenantes, notamment grâce à l'émergence récente du courant de pensée sur les communs dans les milieux scientifique et politique. Le Gret se positionne comme « facilitateur engagé » du processus d'émergence de communs : sa position n'est pas neutre politiquement dès lors que sa démarche incite à une démocratie participative où les pouvoirs entre parties prenantes sont redistribués, tout en endossant un rôle d'acteur institutionnel. Tout au long de ce document, nous verrons comment le développement des filières du bambou au Laos peut s'inscrire dans cette approche. ●

PARTIE 2

De l'expérimentation au changement d'échelle

LA CRÉATION DES CONDITIONS D'UN PROCESSUS D'APPRENTISSAGE COLLECTIF

Pour comprendre comment le processus d'apprentissage collectif a été initié, il faut revenir à la genèse du programme en 2008, période lors de laquelle est engagé au Laos un long processus de transition d'une économie de subsistance à une économie de marché. Dans les années 2000, l'État s'engage en effet dans une politique de promotion des investissements (avec des attributions de concessions ou de propriétés pour les compagnies qui investissent) couplée à une politique de reprise du contrôle des forêts, le tout dans un contexte d'adoption de mécanismes d'économie libérale. Ces changements comportent plusieurs risques, notamment pour les paysans utilisant des terres « publiques », qui peuvent être octroyées à des compagnies. Le droit des paysans, qui habitent dans des villages parfois excentrés, n'est pas reconnu, et ces derniers risquent donc d'être chassés de leurs terres ou de devoir travailler pour la compagnie propriétaire. Ces changements sont également susceptibles d'avoir des conséquences sur la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, soumises à une pression grandissante, et ce d'autant plus que la demande en matières premières des pays voisins (Chine, Vietnam) est de plus en plus importante avec le développement économique de la région asiatique et l'industrialisation qu'il sous-tend.

Face à ce constat, la première étape du programme Bambou a consisté à mettre en évidence le potentiel économique et social des forêts naturelles et à convaincre les fonctionnaires provinciaux de leur intérêt. Des visites ont été organisées en Chine et au Vietnam, comprenant des délégations composées d'officiels et de leaders paysans de la province de Houaphan. Ces visites ont permis aux délégations de la province de se rendre compte, d'une part, de la richesse que constituaient leurs forêts naturelles de bambou et, d'autre part, de la possibilité de développer un secteur économique bambou solide fondé sur des productions villageoises ainsi que sur une coopération étroite entre les différents acteurs de la filière. Cette première étape a été essentielle pour **mobiliser les principales parties prenantes à s'engager dans une action collective.**

SPÉCIAL
COMMUN

La Stratégie provinciale pour le développement du secteur du bambou (2011-2015)

Promulguée par le gouverneur et formulé par la Bamboo Task Force (BBTF), cette stratégie fixe des lignes directrices pour la gestion durable de la ressource, la création de différents groupes de gestion, le développement de la filière et les dispositions réglementaires et institutionnelles. Elle crée un **cadre institutionnel ouvert ainsi qu'un espace de dialogue** entre les différents départements (agriculture et forêts, environnement, commerce, planification) et niveaux administratifs (province, district, *kumban*, village) impliqués dans la filière bambou, participant à créer les conditions d'un processus d'apprentissage collectif.

Convaincues, les autorités provinciales de Houaphan décident de créer un groupe de travail provincial sur le bambou (la BBTF), présidé par le gouverneur et réunissant les départements et les fonctionnaires de la province, ainsi que les districts et villages intéressés. Un atelier provincial sur le développement de la filière bambou rassemblant tous les acteurs de la filière, toutes chaînes de valeur confondues, est organisé par la BBTF en 2011. Mais, du fait des spécificités propres à chacune (type de bambou, calendrier, commerçants, marchés, etc.), le dialogue multi-acteurs s'avère difficile. Depuis lors, avec l'aide du programme, des ateliers multi-acteurs annuels dédiés à chacune des chaînes de valeur sont organisés. Ces ateliers réunissent des représentants des villages concernés (Comité villageois pour le bambou, en charge de la gestion forestière, et groupements de producteurs en charge de la production/commercialisation), du secteur privé (commerçants ou entreprises), de la recherche (Centre de recherche scientifique forestière), des organisations de masse (Union des femmes par exemple) et des autorités publiques (techniciens et fonctionnaires des districts et provinces). Ils permettent de partager des informations, d'évaluer collectivement les acquis de l'année écoulée et d'identifier les objectifs de l'année à venir. Cette mise en place institutionnelle et les différents ateliers multipartites ont permis d'enclencher un processus d'apprentissage collectif.

SPÉCIAL
COMMUN

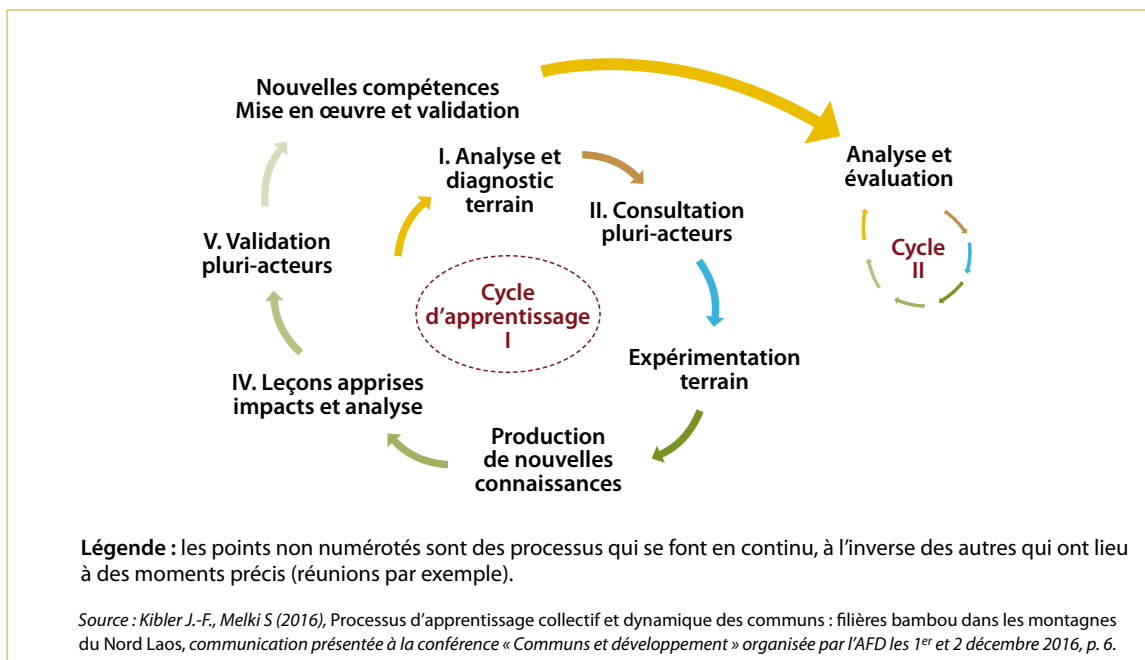
Le rôle de facilitateur du Gret

L'organisation de chaque atelier a nécessité un important travail de préparation en amont. Le Gret a également dû endosser au moment de leur tenue le **rôle de facilitateur**. Le travail de préparation a consisté à collecter, résumer et mettre en forme les informations transmises par les acteurs afin de les partager lors des ateliers et de constituer une base objective pour un dialogue constructif. Le rôle de facilitateur a quant à lui consisté à co-organiser des débats autour des thèmes prioritaires, en donnant à tous les acteurs l'opportunité d'exprimer leurs points de vue, leurs éventuels désaccords et leurs propositions. Après l'atelier, les principales conclusions ont été avancées, rapportées et partagées.

Dès le départ, les équipes du programme organisent et accompagnent un « processus continu d'apprentissage par essais et erreurs », concept théorisé par Elinor Ostrom, c'est-à-dire la construction empirique de règles appliquées et remises en cause jusqu'à ce qu'elles soient améliorées par des processus itératifs d'expérimentation. Les équipes ont observé que le simple fait d'explicitement cette démarche d'apprentissage permettait de libérer la parole et l'expérimentation. L'idée était d'accepter les erreurs, tout en étant suffisamment organisé pour en tirer des leçons et avancer.

La bonne façon d'organiser ce processus d'apprentissage n'étant pas acquise, l'équipe du Gret a dû apprendre à en faciliter la compréhension, au fur et à mesure, avec les parties prenantes. Parfois, les acteurs ont tâtonné pendant plusieurs mois avant de trouver le bon cadre de dialogue (comme organiser des ateliers par chaîne de valeur plutôt que toutes chaînes de valeur confondues). Le Gret était donc lui-même dans une situation d'évaluation continue de ses méthodes d'intervention, ce qui a permis aux équipes du programme de faire leur propre apprentissage.

Figure 7 : ILLUSTRATION D'UNE BOUCLE D'APPRENTISSAGE COLLECTIF



Le processus d'apprentissage collectif, décrit comme une succession de **boucles d'apprentissage** (voir figure 7), permet de formuler, mener et évaluer des expériences avec les différents acteurs avec l'appui du programme : techniques de gestion forestière durable et règles collectives, opérations de vente sur un segment de marché donné, techniques de négociation des quantités et des prix, tests d'équipements de séchage, techniques et méthodes d'élaboration de plans d'aménagement et de suivi des forêts, etc. Les expériences mobilisent différents niveaux et acteurs du dispositif institutionnel défini dans la stratégie provinciale. Les résultats sont partagés et discutés lors des ateliers annuels multi-acteurs, qui jouent un rôle central dans le système de suivi-évaluation mis en place par les acteurs pour structurer un apprentissage collectif progressif.

Ces boucles d'apprentissage et les dispositifs de suivi-évaluation respectifs sont conduits à plusieurs niveaux : dans chaque village (avec le suivi annuel de la forêt et les réunions de villageois) et au niveau de la chaîne de valeur (avec les ateliers multipartites). Une à une, boucle après boucle, sont abordées des questions telles que les méthodes de travail pour la gestion durable des forêts, l'amélioration de la qualité de la production, le développement d'accords de commerce équitable, les modes et règles d'organisation, les éléments de politique publique, etc. Bien que ces éléments soient de nature diverse, ils constituent un ensemble systémique qui permet de gérer durablement une ressource naturelle commune au niveau du village et de la province.

Ces boucles d'apprentissage ont par exemple permis le partage de connaissances pour le renforcement du pouvoir de négociation des communautés locales avec les acteurs extérieurs.



LA PAROLE AUX ACTEURS

« Avant, les habitants de Viengxay utilisaient la forêt de *khouane* pour la culture sur brûlis parce qu'elle donnait une bonne récolte de riz. Ils ne se rendaient pas compte de la valeur de leurs ressources forestières. Ensuite, les entreprises vietnamiennes ont été autorisées par le gouvernement à acheter la ressource, mais les habitants avaient peu d'expérience dans la négociation avec ces entreprises.

L'apport du programme du Gret, sur douze ans, a été de sensibiliser la population à la manière de traiter avec ces entreprises afin de s'assurer qu'elle en reçoive un avantage. Le personnel du district et l'équipe du projet ont dispensé une formation au comité villageois pour le bambou et aux producteurs afin de renforcer leurs capacités dans ce domaine. Ils connaissent la valeur de leur forêt et ont introduit des réglementations pour garantir une gestion durable, ce qui augmentera leurs revenus. Ils peuvent négocier sur des questions telles que le prix, ou demander à l'entreprise de construire une route ou d'améliorer leur salle de réunion.

Les habitants de certains villages ont également rejeté une proposition vietnamienne visant à introduire de la main-d'œuvre étrangère dans leurs forêts, car ils veulent pouvoir maintenir des possibilités d'emploi local et garantir que leurs forêts sont correctement exploitées. »

M. Vongthong, chef DAFO, Viengxay

En 2015, la province de Houaphan a organisé une évaluation du processus d'apprentissage collectif avec les parties prenantes du secteur. L'évaluation a été positive et a conduit à la formulation de la deuxième Stratégie provinciale pour le bambou (2016-2020), élaborée à la suite d'une consultation de tous les acteurs concernés. La sécurisation des droits fonciers pour les villageois, ainsi que l'élaboration des mécanismes de gouvernance, ont, comme nous allons le voir dans la suite de ce document, évolué dans le cadre de cette dynamique d'apprentissage progressif.

LA SÉCURISATION DES DROITS FONCIERS ET DE LA RESPONSABILITÉ DES VILLAGEOIS POUR LA GESTION DES FORÊTS

L'une des premières problématiques pour les villageois et villageoises était la sécurisation de leurs droits fonciers pour l'utilisation des forêts de bambou. Un aspect clé de la première Stratégie provinciale pour le bambou (2011-2015), dans le cadre des lois et règlements nationaux, était de reconnaître progressivement aux villageois d'une part le droit d'utiliser certaines parcelles de forêt villageoise de bambou et d'en récolter des tiges de bambou pour le commerce, et, d'autre part, leur responsabilité à gérer durablement ces parcelles.

Le Gret, à travers ses différents projets, a accompagné les acteurs en amont de la filière bambou, membres des comités villageois pour le bambou, dans la sécurisation des droits fonciers. Pour la reconnaissance du « droit d'usage », les villages ont élaboré une **Planification participative de l'utilisation des terres (PLUP)** afin de délimiter les parcelles de forêts de bambou et réduire l'agriculture sur brûlis. L'étape suivante a été la formulation participative d'un **Plan de gestion forestière (PGF)** définissant les règles techniques et sociales pour une utilisation durable de la forêt de bambou. Une fois approuvé par le district, le PGF donnait aux villageois le « droit de récolter » à des fins commerciales. Le programme a facilité le processus d'apprentissage dans ces deux étapes.

SPÉCIAL
COMMUN

L'appui sur les connaissances locales, un vecteur de durabilité dans la construction d'un commun

La collaboration avec le Centre de recherche en sciences forestières [CRSF] dès le deuxième projet (« Appui à la mise en œuvre de la stratégie de développement de la filière bambou de la province de Houaphan », 2011-2015) a permis de concevoir et d'accompagner des **parcelles d'expérimentation et de démonstration** afin de formuler des recommandations pour la formulation des PGF. Celles-ci concernaient tant l'expérimentation de plantations que la production, la gestion du sol ou encore la temporalité de récolte. Ces expériences sont décrites dans l'ouvrage *Community-based management of natural bamboo forests**.

Ces expériences étaient fondées sur les connaissances des agricultrices et agriculteurs locaux, améliorant d'une part l'appropriation des recommandations techniques par les villageois, et d'autre part la reconnaissance des connaissances des villageois par les autorités. La participation active et l'implication de l'administration villageoise et des villageois dans la conception et le fonctionnement des parcelles d'expérimentation et de démonstration, dans l'élaboration du PGF et dans la mise en œuvre du suivi forestier annuel, étaient autant de facteurs clés d'appropriation et d'adaptation des règles et règlements.

* Porbounmixaithor H. et al. (2016), Community-based management of natural bamboo forests: a six years case study in the Lao PDR, Houaphan Province, 2010-2016, Nogent-sur-Marne, Éditions du Gret, 366 p.

LA PAROLE AUX ACTEURS

« Ce projet est intéressant car il s'appuie sur les connaissances locales que les agriculteurs possèdent déjà. Cela contraste avec les grands projets agricoles qui tentent d'introduire de nouvelles cultures auprès des populations locales, qui ont besoin de connaissances techniques pour répondre aux spécifications du marché. »

Membre du groupe de travail provincial sur le bambou

SPÉCIAL
COMMUN

La définition du commun et de ses contours

Conformément aux principes d'Elinor Ostrom, tout commence par la définition collective (PLUP) de l'objet du commun (les parcelles forestières), de la communauté qui en dépend (villageois, membres des groupements de producteurs) et des règles d'accès et d'utilisation (Plan d'aménagement forestier). C'est l'interdépendance entre les utilisateurs, ce « dilemme social » du partage de la ressource bambou, qui les conduit à s'engager dans une action collective, à s'organiser et à définir des règles afin d'éviter son épuisement.

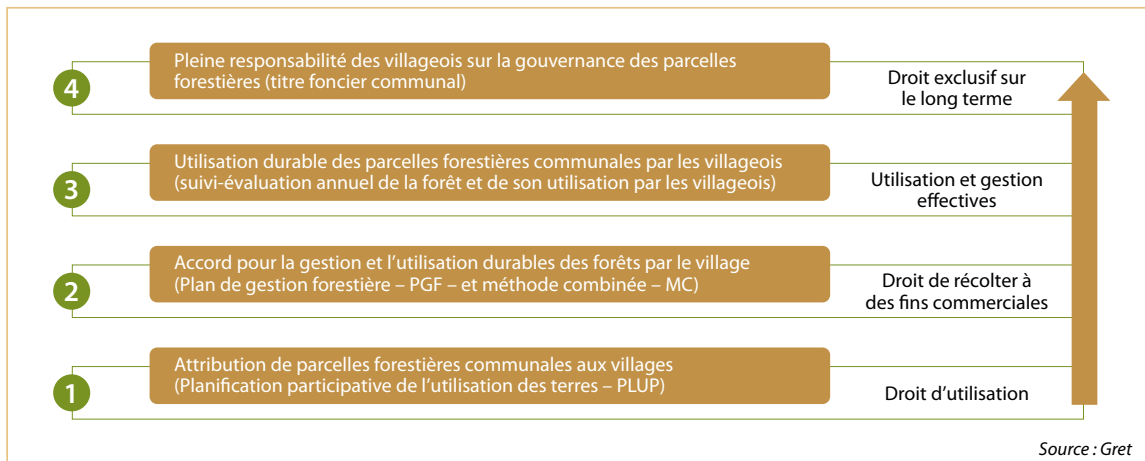
Compte tenu du temps nécessaire pour l'élaboration de la PLUP et du PGF, l'équipe du programme et les techniciens du gouvernement ont conçu et fait approuver par la province une « **méthode combinée** » moins chronophage : celle-ci associait en un seul processus la délimitation des frontières du village et des parcelles de forêts de bambou, de même que la définition de règles techniques et sociales pour la gestion durable des forêts. Le programme a également développé avec les villageois

De la gouvernance partagée des forêts de bambou à la structuration de filières durables

Le programme Bambou au Laos sous le prisme des communs

une méthode de **suivi annuel de la forêt (forest monitoring)** afin de s'assurer que les règles du PGF étaient appliquées et que l'application de ces règles assurait la durabilité de la forêt. Cela a permis aux villageois d'utiliser et de gérer efficacement les forêts, et que leur responsabilité vis-à-vis de celles-ci soit pleinement reconnue par le gouvernement.

Figure 8 : **SÉRIE D'ÉTAPES GARANTISSANT LES DROITS ET RESPONSABILITÉS DES VILLAGEOIS SUR LEURS FORÊTS**



Profitant en 2014-2015 d'une collaboration informelle avec la GIZ (coopération allemande) qui travaillait sur un programme national concernant la politique foncière, le programme Bambou a facilité dans quelques villages l'expérimentation de la délivrance de **titres fonciers communaux** (*communal land title*) sur des parcelles de forêts de bambou. Ce nouveau titre foncier, proposé à titre expérimental, visait à consolider les trois premières étapes présentées dans la figure 8 et fournissait aux villageois de chaque village un droit exclusif à long terme sur la forêt de bambou. L'expérience, pilote au niveau national, a été suspendue en raison de la révision en cours de la loi foncière. Cependant, les trois premières étapes avaient déjà permis aux villageois de s'approprier leurs droits et responsabilités concernant leurs forêts.



Comité villageois lors de la préparation du plan d'aménagement forestier



LA PAROLE AUX ACTEURS

« En 2004, la route est arrivée à notre village, et les commerçants ont commencé à acheter des PFNL. En 2007, l'usine de papier a démarré à Sopbao, et il n'y avait plus de limites au bambou *xang* que nous pouvions fournir. Nous n'avons pas du tout étudié la forêt : le DAFO demandait simplement aux villageois combien ils pouvaient produire, puis délivrait un quota à l'entreprise. Entre janvier et mai, nous avons coupé autant que nous le pouvions, jusqu'à ce que la saison des pluies arrive et que nous devions nous concentrer sur notre riz de montagne. Nous avons fini par tout abattre.

En 2011, la SNV et le Gret ont commencé à travailler à Ban Na, ainsi que dans trois autres villages qui approvisionnaient l'usine de papier, en créant tout d'abord un comité villageois de gestion des bambous. Ce comité a contribué à l'élaboration d'un plan de gestion forestière, qui a défini les différents types de forêts du village, y compris les forêts de bambou. Une zone de démonstration de récolte de bambou a été mise en place avec l'aide du Centre de recherche en sciences forestières [CRSF], qui a mesuré le rendement en fonction de différents régimes de coupe (fondés sur l'âge du bambou) ainsi qu'une parcelle témoin. Cette expérience, à laquelle les agriculteurs ont pleinement participé, a montré l'importance de ne couper que des tiges âgées d'au moins deux ans et de couper au bon endroit pour éviter les déchets. Ces principes ont été intégrés dans la réglementation des forêts de bambou.

Pour s'assurer que chaque ménage ait un accès égal à la ressource le long de la route, Ban Na a décidé d'allouer une partie de ses zones de forêts de bambou sous forme de parcelles à chaque ménage. Il y avait également une zone de bambous commune, que chaque ménage pouvait utiliser.

Il n'y a pas eu de conflits sur la gestion des ressources à ce jour, mais s'il devait y en avoir, ils pourraient être résolus par le comité de médiation du village existant.

Le village a également perçu de l'usine de papier une redevance de 120 000 kips par tonne, qui a été répartie entre le fonds renouvelable du village et le comité de gestion des bambous.

Mon rôle était de m'assurer que notre plan de gestion forestière et les règlements étaient respectés, et j'inspectais donc régulièrement la forêt pendant la récolte. Je donnais quelques avertissements, surtout aux jeunes qui voulaient gagner de l'argent, mais je n'ai jamais eu à donner d'amende à qui que ce soit. Je faisais également un rapport au district sur la quantité de bois coupée. En contrepartie, je recevais une allocation provenant de la redevance versée par l'entreprise.

Bien que l'usine de papier ait cessé ses activités en 2014 en raison de préoccupations environnementales, elle a été rénovée et est prête à rouvrir. Lorsqu'elle le fera, le comité de gestion de la forêt de bambou veillera à nouveau à ce que sa ressource soit récoltée de manière durable. »

M. Onesy, agent forestier du village de Ban Na, Sopbao

LES DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE POUR LA GESTION DE LA FORÊT ET LE COMMERCE DU BAMBOU

Au Laos, chaque village possède sa propre administration, dépendante du gouverneur et dirigée par le *naiban*, le chef du village. L'**administration villageoise** est responsable de toutes les compétences au niveau du village, et notamment de la gestion équitable et durable des terres et des ressources sur son territoire. Un comité villageois spécifique, le **Comité villageois pour le bambou** (Village Bamboo Committee – VBC), a été créé dans les villages concernés à la suite de la première Stratégie provinciale de développement du bambou (2011-2015) pour la gestion, la surveillance et l'utilisation durable des forêts de bambou. Il doit officiellement être approuvé par le gouverneur du district et ses responsabilités sont établies lors de la mise en œuvre de la méthode combinée. En ce sens, l'administration du village a pour rôle de créer les conditions pour que les villageois développent leurs activités : accès sécurisé à des forêts de bambou, application des règles de gestion forestière, surveillance périodique de la forêt et soutien à la création des groupes de producteurs et de commerçants.

Les **groupes de producteurs et de commerçants** regroupent pour leur part des personnes qui souhaitent volontairement s'associer pour développer la production ou le commerce du bambou. En fonction de la ressource en bambou disponible, les villageois forment des groupes de producteurs spécialisés par chaînes de valeur : groupes de producteurs d'artisanat (BHPGC), groupes de récolte et de commercialisation des pousses (BSHMGC), qui varient en fonction de l'espèce de bambou utilisée. Ces groupes rassemblent les villageois qui souhaitent planifier des activités économiques (plan de production, organisation du commerce, contrôle de la qualité, etc.). Ces groupes sont également censés générer des activités et des revenus pour les villageois. Ils alimentent leur budget grâce aux taxes perçues auprès des commerçants sur leurs ventes, qu'ils reversent en partie à l'administration du village et parfois dans un Fonds de développement du village. Ce fonds, promu par les autorités gouvernementales, existe dans toutes les administrations villageoises et sert à couvrir les frais de fonctionnement ou, par exemple, à financer de petites réparations dans une école. La figure 9 illustre une structure schématique du dispositif de la gouvernance au niveau du village, mais chaque village a développé sa propre structure à partir du Comité villageois pour le bambou.

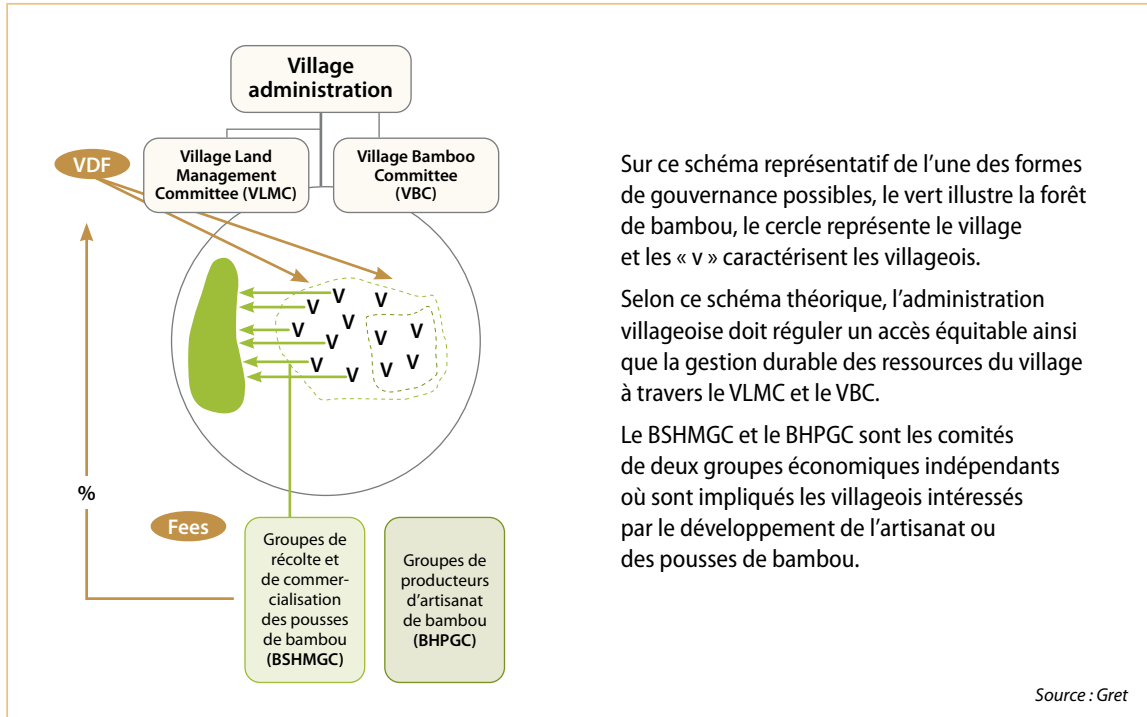
SPÉCIAL COMMUN

Le *commoning*, un élément essentiel au « commun »

La participation active et l'implication des groupes de producteurs et de leurs membres dans la production, la transformation et le commerce des produits en bambou est un facteur clé qui explique le **renforcement collectif et la confiance en soi** de chaque membre face aux commerçants, aux usines et à l'administration provinciale. Grâce à ces différentes structures au niveau local, tous les villageois ont été inclus dans la gouvernance, et l'amélioration de leurs connaissances leur a donné un rôle de premier plan. Ils ont construit les bases de leur gouvernance partagée en participant à toutes les étapes du processus de reconnaissance de la filière bambou.

Ce renforcement collectif, qui a permis **l'instauration d'un climat de confiance entre les parties prenantes**, est le fondement de ce qu'Elinor Ostrom définit comme le « *commoning* » (« faire commun » en français). Ce concept de *commoning* met en évidence le fait que ce qui est le plus important dans un commun n'est pas « l'objet du commun » mais « la manière dont il sera gouverné collectivement ». Il se produit lorsque les villageois se sentent légitimes à faire usage de leurs forêts grâce à la construction collective d'un cadre de gestion décidé ensemble.

Figure 9 : **STRUCTURE SCHÉMATIQUE DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE AU NIVEAU DU VILLAGE**



Sur ce schéma représentatif de l'une des formes de gouvernance possibles, le vert illustre la forêt de bambou, le cercle représente le village et les « v » caractérisent les villageois.

Selon ce schéma théorique, l'administration villageoise doit réguler un accès équitable ainsi que la gestion durable des ressources du village à travers le VLMC et le VBC.

Le BSHMGC et le BHPGC sont les comités de deux groupes économiques indépendants où sont impliqués les villageois intéressés par le développement de l'artisanat ou des pousses de bambou.

Source : Gret



LA PAROLE AUX ACTEURS

« Le projet Bambou a commencé en 2011, lorsque le personnel du projet est venu dans notre village et nous a demandé si nous étions intéressés à participer au développement de notre secteur artisanal afin d'améliorer nos revenus. À l'époque, l'accès routier était médiocre. Tous les ménages savaient comment fabriquer des objets artisanaux tels que des paniers à riz en bambou, mais nous ne les fabriquions que pour nous-mêmes. En 2013, nous avons formé notre groupe de producteurs qui couvre les 80 ménages du village, et le projet a introduit des commerçants, ce qui signifie que nous pouvons les fabriquer commercialement.

Les commerçants paient 21 000 kips pour un panier de riz, dont 20 000 kips vont au producteur, et les 1 000 kips restants sont répartis entre l'acheteur du village (qui paie le producteur et reçoit 800 kips) et le groupement (qui reçoit 200 kips pour payer les frais administratifs).

Il est difficile de travailler en groupe, car certains membres du comité ne sont pas actifs. C'est toujours moi qui vais aux réunions du village et qui rend compte des activités du groupe. Je suis également préoccupé par la qualité des produits, car si les acheteurs du village n'inspectent pas correctement les produits qu'ils achètent, il peut y avoir des fureurs, ce qui nuira à notre réputation.

Je suis fier de mon rôle dans la contribution aux revenus du village. Les jeunes, les personnes âgées et les femmes peuvent tous contribuer au revenu du ménage, car le travail n'est pas physiquement exigeant. »

M. Khamvieng, chef du groupe de producteurs, Ban Nanyom



LA PAROLE AUX ACTEURS

« Le bambou *khom* est très important pour notre communauté Hmong, car nous pouvons le manger, le vendre et l'utiliser pour faire des clôtures. La collecte des pousses est une activité à plein temps de la fin novembre, lorsque les premières pousses commencent à apparaître, à la fin mars. Il s'agit d'une source de revenus très importante.

Avant que le programme Bambou ne démarre dans notre village en 2012, nous n'avions aucune règle permettant de garantir que la forêt était exploitée de manière durable, et le bétail était autorisé à entrer et à manger les pousses. Aujourd'hui, nous sommes sûrs que notre forêt est gérée de manière durable, puisque nous avons des règles pour nous-mêmes et pour les personnes extérieures, que nous étudions la forêt chaque année pour nous assurer qu'elle se régénère et que nous avons clôturé la forêt pour empêcher le bétail d'y pénétrer. De plus, les commerçants nous rapportent plus de huit millions de kips par an, qui sont utilisés comme fonds de roulement pour les membres du village. »

Seu Her, chef du groupe de producteurs de bambou amer, Ban Houaymeuang

La structure de gouvernance actuelle est une accumulation de systèmes et de règles préexistantes que les villageois et autorités ajustent continuellement aux évolutions des conditions et des enjeux auxquels ils doivent faire face. Par exemple, le comité du village de Ban Hom a décidé de se concentrer sur l'artisanat après que l'entreprise de *mai khouane* a rompu leur contrat conjoint en raison de retards de paiement. Cette décision a modifié les comités locaux et leurs règles, tous deux continuant à être réadaptés avec l'évolution des besoins. Ce processus de réappropriation et d'adaptation des structures de gouvernance par les villageois s'apparente à un « bricolage institutionnel », qui relève tant d'une créativité des acteurs locaux que de leur capacité d'adaptation, et qui contribue à la résilience de ces systèmes.

ZOOM SUR

Le « bricolage institutionnel »

« Le bricolage institutionnel est un processus par lequel les gens, consciemment ou non, assemblent ou remodelent les arrangements institutionnels, en puisant dans tous les matériaux et ressources disponibles, indépendamment de leur objectif initial. Dans ce processus, les anciens arrangements sont modifiés et de nouveaux sont inventés. Des éléments institutionnels de différentes origines sont continuellement réutilisés, retravaillés ou remodelés pour remplir de nouvelles fonctions. Des configurations adaptées de règles, de pratiques, de normes et de relations se voient attribuer un sens et une autorité. Ces arrangements réaménagés sont les réponses nécessaires aux défis quotidiens et sont ancrés dans la pratique quotidienne. »

Source : traduit de Cleaver F.D., de Koning J. (2015), "Furthering critical institutionalism", International Journal of the Commons, vol. 9, n° 1, p. 4.

Ainsi, l'évaluation du dernier projet (2017-2021) relève que certaines « greffes » n'ont pas pris, à l'image des groupes d'artisans, qui n'ont trouvé aucun intérêt à se réunir puisque vendant individuellement leurs réalisations aux commerçants de passage. Seul le village de Nayom possède un groupe de producteurs d'artisanat actif, reconnu et labellisé ODOP (« *One District One Product*⁴ ») par le ministère du Commerce, qui met en valeur un produit unique et artisanal qui représente la culture fine d'un district en particulier. Les groupes de producteurs ou de commercialisation de produits de bambou (lattes, artisanat, pousses, etc.) sont par nature relativement mouvants, car les priorités de leurs membres peuvent varier en fonction des productions des différentes variétés de bambou, en fonction du marché, en fonction de la main d'œuvre familiale disponible, etc. Les groupes perdurent tant qu'ils ont une utilité. En revanche, les comités villageois pour le bambou, responsables de la gestion durable des forêts du village, ont presque tous perduré, effectuant un suivi efficace de la forêt et faisant appliquer les règles de gestion relativement correctement. Le seul village dans lequel ce comité ne fonctionne pas et où il n'existe pas de règles communes est Ngiu : comme la ressource y est abondante, les villageois ne trouvent pas d'intérêt commun à mettre en œuvre une pratique de récolte durable.

Cette évaluation ne nous permet malheureusement pas d'avoir de données plus précises permettant d'analyser en détail pourquoi certains comités et groupes perdurent (motivations et intérêts de leurs membres, conflits ou alliances autour de la régulation et de l'accès aux ressources, etc.). À ce stade, l'analyse ne permet pas de décrypter les jeux d'acteurs et modalités de la gouvernance quotidienne à l'œuvre dans ces groupes. N'ayant pas d'autre lecture que cette description schématique et partielle du dispositif, nous pouvons donc également nous poser la question de la représentativité effective des membres de ces comités en termes de genre ou d'appartenance « ethnique ». L'association BNDA (voir plus loin) pourrait, du fait de son rôle de médiation, à la fois mieux comprendre les rapports d'inégalité et chercher à les amoindrir, tant à l'échelle villageoise que dans les institutions provinciales et nationales.

LE PASSAGE DE L'EXPÉRIENCE LOCALE AUX POLITIQUES NATIONALES

La dynamique de l'expérience au niveau provincial, ainsi que l'intérêt qu'elle a généré, a encouragé les parties prenantes, accompagnées par le Gret, à **partager leur expérience à l'échelle nationale**. En effet, bien qu'étant l'une des priorités du ministère de l'Agriculture et des Forêts, les chaînes de valeur des PFNL sont restées moins attractives et moins soutenues par le gouvernement que les autres chaînes de valeur agricoles (tels que le café ou le thé, secteurs importants aux niveaux national et international). Une partie des difficultés pour le développement du secteur provenant des autorités gouvernementales au niveau national, le Gret et ses partenaires ont décidé de travailler à cette échelle pour débloquer certains freins (système de quotas, règlement du commerce frontalier, etc.). Dans le même temps, il apparaissait intéressant de promouvoir des démarches similaires à celle de Houaphan dans d'autres provinces, en instituant des conditions favorables au niveau national qui, compte tenu des résultats des premières expériences, notamment la génération de revenus pour les villages pauvres, nourrissait un intérêt pour ce type de projet (développement d'une filière).

Différents espaces de dialogue et groupes de travail ont été créés pour partager l'expérience du processus d'apprentissage au niveau national. Une Plateforme nationale multipartite sur le bambou et le rotin a été créée, fruit d'une initiative conjointe du Gret et du Fonds mondial pour la nature (WWF), qui travaille sur les chaînes de valeur du rotin dans la province de Bolikhamxai. En étroite collaboration avec le département des Forêts (DoF) du ministère de l'Agriculture, la plateforme a encouragé la

4. « *Un district, un produit* ».

création d'un **groupe de travail national sur le bambou et le rotin**, composé de représentants de plusieurs départements et ministères en lien avec le secteur. En mai 2021, le **Plan d'action national pour le secteur du bambou et du rotin (2021-2025)**, préparé par le groupe de travail avec l'appui de la plateforme, a été approuvé par le ministre de l'Agriculture dans le cadre de la nouvelle Stratégie forestière nationale 2020-2030.

SPÉCIAL
COMMUN

La reconnaissance de l'organisation locale par les autorités gouvernementales extérieures

Un autre point essentiel pour Elinor Ostrom est la reconnaissance de l'organisation locale (la définition du commun, la communauté et les règles qui vont avec) par les autorités gouvernementales extérieures. La participation des différentes parties prenantes (commerçants, villageois, services étatiques) aux ateliers annuels sur la chaîne de valeur a permis à chacun d'être reconnu par les autres, et d'être intégré dans l'organisation aux niveaux provincial et national.

La notion de « subsidiarité » est intéressante pour appréhender la complémentarité des différents échelons territoriaux. En d'autres termes, que ne soit pas fait à un niveau plus élevé ce qui peut être réalisé à un niveau plus bas avec la même efficacité, et que chacun reconnaisse le rôle que chaque niveau a à jouer. Lorsque chaque acteur a le même pouvoir de décision que les autres, on parle alors de « subsidiarité horizontale*».

On peut également parler de *commoning* lorsque ce type d'organisation en commun permet l'instauration d'une relation de confiance entre les différents niveaux et acteurs de la chaîne de valeur, et ainsi la reconnaissance de la gestion commune des chaînes de valeur par les autorités gouvernementales.

* Foster S., Iaione C. (2016), "The City as a Commons", Yale Law & Policy Review, vol. 34, n° 2, p. 281-349.



Exemples de réalisations d'artisanat à Xiengman

La promulgation des trois stratégies provinciales à Houaphan (2011-2015, 2016-2020, 2021-2025), de même que l'adoption au niveau national du Plan d'action national pour le rotin et le bambou durables (2021-2025), attestent de l'intérêt porté par les décideurs provinciaux et nationaux au développement des chaînes de valeur du bambou forestier et des PFNL des villages. Le programme Bambou a permis de créer un espace institutionnel de dialogue et de réflexion sur le développement de la chaîne de valeur du bambou et des PFNL. En effet, les différentes entités mises en place aux niveaux provincial et national (BBTF, Plateforme nationale multipartite sur le bambou et le rotin, etc.), de même que l'organisation régulière d'événements multi-acteurs dans le secteur, ont facilité l'organisation et l'institutionnalisation d'espaces de concertation. Le Gret, en tant que facilitateur, a toujours encouragé un leadership gouvernemental fort sur ces événements et entités afin de permettre la construction d'un dialogue constructif.



LA PAROLE AUX ACTEURS

« Avec le soutien du Gret, la province a développé trois stratégies de bambou pour guider le développement du secteur. Ces stratégies sont cohérentes avec les plans de réduction de la pauvreté du gouvernement et ont contribué à améliorer les moyens de subsistance de la population. Par exemple, il y a dix ans, Ban Loun à Viengxay n'avait pas de plan de gestion forestière et ses forêts de *mai khouane* étaient dégradées par la surexploitation. Aujourd'hui, ils disposent d'un plan de récolte, dans lequel la forêt de bambou est divisée en zones qui sont coupées à tour de rôle.

Même si le Gret se retire progressivement, nous sommes certains que son héritage se poursuivra à travers la dernière stratégie quinquennale. Premièrement, elle a été approuvée par le gouverneur de la province et il est de notre devoir de la mettre en œuvre et d'en rendre compte chaque année. Deuxièmement, la stratégie a contribué au plan d'action forestier national à l'horizon 2025 et à la stratégie à l'horizon 2030, de sorte que les leçons apprises à Houaphan peuvent être transposées à l'échelle du pays. »

M. Kin Thoummala, directeur adjoint, PAFO

ZOOM SUR

Recommandations incluses dans le Plan d'action pour un bambou et un rotin durables (2021-2025)

- Réformer et adapter le système de quotas annuels pour le bambou.
- Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine du bambou afin de développer le secteur.
- Fournir des crédits favorables pour permettre aux commerçants et aux transformateurs d'investir dans les technologies modernes.
- Revoir les taxes, les frais, les processus d'approbation et les autres obstacles aux investissements dans le secteur du bambou.

Un autre élément montrant le soutien des autorités nationales au développement de la filière bambou est la reconnaissance du travail collectif de certains villages par le label national « *One District One Product* » (ODOP).



LA PAROLE AUX ACTEURS

« Il y a dix ans, les hommes de Ban Nayom (Sopbao) et de Ban Phoungnakhao fabriquaient des paniers de riz, qu'ils vendaient localement et qui étaient très appréciés.

Le Gret leur a fourni une formation sur la manière de tirer parti de ces compétences pour produire un produit de meilleure qualité, par exemple sur la manière d'éviter qu'ils soient attaqués par les foreurs, qui sont un problème courant pour les produits en bambou.

En formant un groupe de producteurs, ils ont pu augmenter leur production et trouver des marchés, notamment à Vientiane. Leur succès a encouragé d'autres personnes à fabriquer des paniers, et aujourd'hui, environ 80 % des habitants des villages, hommes et femmes, en fabriquent. Les revenus qu'ils ont générés ont contribué à améliorer les moyens de subsistance dans les villages. Ils ont même été montrés à la télévision nationale laotienne. Il existe des prestataires de services dans le village qui sont en mesure de former les habitants d'autres villages.

En 2020, ces deux villages ont reçu le label ODOP. Il n'y a que quatre produits à Houaphan qui ont le label ODOP, c'est donc un produit spécial. Nous pouvons également constater que les personnes âgées transmettent ces compétences à leurs enfants, de sorte que l'impact du Gret se poursuivra pour la prochaine génération. »

M^{me} Phonevanh Inthavong, cheffe adjointe, Provincial Office of Industry and Commerce (POIC), Houaphan

Malgré l'intérêt des gouvernements provinciaux et nationaux pour le développement des chaînes de valeur du bambou et d'espaces de concertation, certaines difficultés rencontrées par le secteur privé ne sont toujours pas résolues. En effet, des questions telles que le système de quotas annuels pour le bambou *mai khouane* ou l'amélioration de l'environnement commercial (suppression des obstacles à l'investissement) sont toujours en suspens. Le système de quotas est un mécanisme institué au niveau national qui oblige les compagnies privées à acheter chaque année auprès des autorités provinciales des autorisations pour certaines quantités de produits forestiers. Ce système était initialement prévu pour réguler les prélèvements sur les forêts.

Or, il se trouve que ces quotas doivent en amont être validés au niveau national. Cela explique que certaines années, les autorisations prennent du retard et les compagnies privées se retrouvent bloquées ou à acheter du bambou à un moment où la main-d'œuvre n'est pas disponible car occupée à d'autres récoltes (riz par exemple).

Cette problématique ne se pose pas seulement pour le bambou *mai khouane* mais aussi pour d'autres produits naturels comme le thé. Un jeu de pouvoir a lieu entre les niveaux provincial et national, dans lequel les acteurs locaux ne peuvent interférer. D'après les acteurs privés interrogés, si ce mécanisme était géré seulement au niveau provincial, il serait probablement plus souple et plus proche des disponibilités et besoins réels. ●



LA PAROLE AUX ACTEURS

La Société de promotion de l'agriculture Mingchao possède une usine de lattes de mai khouane à Ban Dery, district de Viengxay. Cette usine est toujours en activité malgré la baisse des prix mondiaux et la Covid-19, qui a contraint la plupart des autres usines de Viengxay à cesser leurs activités.

« Normalement, un quota de bambou est délivré en début d'année, ce qui coïncide également avec la haute saison de récolte du *mai khouane*, puisque les agriculteurs ne sont pas occupés par leurs rizières. Mais [au moment de l'entretien, NDLR], le quota n'a toujours pas été délivré, et il n'est pas permis d'utiliser le quota restant de la saison précédente. Je dois payer des impôts au gouvernement en fonction de mon quota. Si je ne peux pas l'utiliser, alors je ne fais que perdre de l'argent, puisque lorsque le quota finira par arriver, les gens ne voudront pas couper.

J'ai été partie prenante aux niveaux provincial et national, mais malgré les nombreuses réunions auxquelles j'ai participé, j'estime que la situation des propriétaires d'entreprises est pire qu'avant. Par exemple, auparavant, les camions pouvaient partir directement au Vietnam une fois chargés. Mais depuis 2017, le processus d'autorisation de chargement (*nip kip*) coûte six millions de kips/temps (en *perdiems*, déplacements et frais), ce qui signifie qu'il faut avoir quatre ou cinq camions semi-remorques prêts à partir au Vietnam pour rentabiliser ce coût. Cela affecte ma trésorerie, puisque les agriculteurs doivent être payés sur place, et les petites entreprises ne peuvent pas investir dans un tel processus. »

M. Mingchao, directeur de la Société de promotion de l'agriculture Mingchao, Ban Dery, Viengxay



Matériau brut à Xiengman

PARTIE 3

Une démarche pensée et conduite sur le long terme

LA CRÉATION D'UN RÉSEAU DE PRESTATAIRES DE SERVICES VILLAGEOIS LOCAUX

Le programme Bambou a favorisé la mise en place d'un réseau de prestataires de services villageois locaux pour étendre sa couverture et créer les conditions de la pérennisation des institutions locales créées. Ce réseau avait pour but de fournir des services à long terme aux villages et aux producteurs (compétences artisanales, préparation de plans de gestion forestière et suivi des forêts, plantation de bambous, etc.). Les premiers prestataires formés, originaires des villages participant au programme, se sont spécialisés dans les techniques artisanales afin de répondre aux exigences du marché, sur la base de l'expérience antérieure de la SNV. Ils ont été choisis en fonction de leur motivation à participer à ce réseau. L'équipe du Gret a décidé d'étendre le concept de prestataire de services au partage des savoirs concernant la plantation de bambous et la gestion forestière, et a fait ici appel à des agriculteurs et agricultrices. L'avantage de promouvoir ces derniers comme formateurs reposait sur leur sensibilité accrue aux besoins locaux et aux pratiques agricoles, et au fait qu'ils communiquaient en langues locales. Ils étaient également implantés localement et leurs contributions au secteur du bambou étaient susceptibles de perdurer au-delà de la période des projets.



National Bamboo Task Force au district de Viengxay



M^{me} Sonenaly Phanouvong, représentant du niveau centre de l'Union des femmes lao lors d'une réunion entre la National Task Force et la Provincial Task Force à Houaphan en juillet 2020

Outre les formations sur les aspects techniques, les prestataires de service ont mis en valeur et expliqué les différentes formes de gouvernance partagée adoptées dans les villages, tant pour la gestion forestière que pour l'organisation du commerce.



LA PAROLE AUX ACTEURS

« En 2009, j'étais le chef adjoint du village et je cherchais des moyens d'augmenter les revenus de notre communauté. À cette époque, notre activité principale était la rizière, et l'artisanat n'était qu'une activité mineure, principalement pour notre propre usage. Puis SNV-Gret est venu et nous a demandé si nous voulions former un groupe. Nous avons commencé avec seulement quatre familles, et nous avons dû demander à cinq familles d'un village voisin de nous rejoindre pour que nous soyons reconnus par le district. En tant que groupe, j'ai pu contacter des commerçants, qui étaient intéressés par l'achat d'une grande quantité de marchandises – ils nous ont dit ce dont ils avaient besoin, et j'ai pu enseigner aux membres du groupe comment fabriquer ces produits de manière qualitative. Aujourd'hui, tout le village fabrique des objets artisanaux, et c'est notre principale source de revenus.

En 2011, on m'a demandé si je voulais être formateur ailleurs dans le pays. On m'a demandé parce que j'étais patient et que j'avais les compétences nécessaires pour former les autres. Je me suis rendu dans de nombreux endroits, comme Bokeo, Sayaboury, Salavan et Luang Prabang. Grâce à l'expérience que j'ai acquise en formant un groupe et en surmontant les difficultés, j'étais en bonne position pour former d'autres agriculteurs. Je suis très fier, car de nombreuses personnes ont réussi à bien gagner leur vie grâce à l'artisanat après avoir été formées par moi – certaines d'entre elles me contactent encore. À l'avenir, je continuerai à soutenir le développement de l'artisanat du bambou à Xiengmene et au-delà. »

M. Sitha Vongkhamsay, Ban Xiengmene, formateur en artisanat et prestataire de services

Aujourd'hui, 30 prestataires issus de 24 villages offrent leurs services au secteur du bambou. L'équipe du programme a formé ces prestataires de services villageois et collaboré étroitement avec eux dans la mise en œuvre de leurs activités. L'implication des prestataires a grandement contribué à la reconnaissance des connaissances et des compétences villageoises par les départements techniques des provinces.

LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION LOCALE, LA BNDA



Logo de la BNDA

La deuxième stratégie provinciale (2016-2020) reconnaissait officiellement la nécessité d'une organisation de services pour le bambou qui pourrait continuer à renforcer et à soutenir le réseau de prestataires de services, et à coordonner le développement du bambou avec le secteur privé, le gouvernement et les organismes donateurs. La création, la formation, la reconnaissance et l'enregistrement de la Bamboo and Non Timber Forest Product Development Association⁵ (BNDA) est une autre étape clé dans l'institutionnalisation du processus d'apprentissage mis en place dans la province de Houaphan.

5. Association pour le développement du bambou et des produits forestiers non ligneux.

La décision des équipes du programme et des autorités de créer cette organisation de services, la définition de son rôle et de son positionnement, puis de son statut et de son nom, représentent un long processus parsemé de nombreuses hésitations. Le gouvernement se méfie en effet des organisations de la société civile (Non-Profit Association – NPA) qui échappent au contrôle du système de parti unique et des organisations de masse, tandis que les équipes du programme se méfient d'un possible retour de bâton de la part des autorités. Le Gret et le programme facilitent un processus de création de confiance, de mise en discussion des options et de mise en valeur des avantages. L'inscription dans la stratégie provinciale de la reconnaissance de la nécessité d'une telle organisation constitue une étape clé. Au début du dernier projet (2017-2021), les parties prenantes décident de privilégier la forme d'une association à but non lucratif (NPA), qui apparaît comme la meilleure solution en raison de l'existence de possibilités de mise en réseau avec d'autres NPA du Laos et des occasions de financement disponibles.

Toutefois, le processus d'enregistrement de l'association prend plus de temps que prévu en raison du manque de clarté des directives nationales du ministère de l'Intérieur et de l'inexpérience des organismes provinciaux responsables de cet enregistrement. Ce n'est qu'en juillet 2020 que la BNDA est finalement entièrement enregistrée. Il s'agit d'un grand succès pour le secteur du bambou, puisque la BNDA, positionnée à l'interface entre toutes les parties prenantes, est désormais en mesure de continuer à jouer, dans le processus d'apprentissage, le rôle de facilitateur jusqu'à présent endossé par le Gret.

Certains des prestataires de services sont membres de l'association ou y sont activement mobilisés. La participation des villageois, voire des prestataires de services villageois, à une association locale est encore rare au Laos. En effet, les habitants des villages ne sont pas toujours reconnus comme des professionnels dans le reste du pays et leur action est souvent minimisée.



LA PAROLE AUX ACTEURS

« Je travaille avec le Gret depuis 2010, peu après qu'il a commencé à travailler à Houaphan sur la chaîne de valeur du bambou. À l'époque, le gouvernement n'accordait pas beaucoup d'importance au bambou, et les forêts étaient coupées à outrance pour approvisionner les nouvelles industries de transformation du *mai khouane* et du *mai xang*. Pour créer un plus grand niveau d'appropriation au sein du gouvernement et améliorer la gestion forestière, la première stratégie provinciale, qui s'est déroulée de 2011 à 2015, a été élaborée et financée par le Gret, en collaboration avec la SNV.

Cependant, une fois le projet terminé, la question s'est posée de savoir comment pérenniser le travail accompli. La deuxième stratégie, qui s'étend sur la période 2016-2020, a alors été élaborée. Elle prévoyait la mise en place d'un prestataire de services dans le domaine du bambou afin de tirer parti des capacités développées par le Gret, de continuer à soutenir nos communautés locales et d'étendre les activités à d'autres domaines. Après avoir réfléchi à l'organisation la plus appropriée (comme une entreprise sociale), nous avons décidé de créer l'Association pour le développement du bambou et des produits non ligneux. Je suis fier des efforts de notre équipe pour mettre en place cette association et trouver des subventions pour qu'elle puisse poursuivre l'héritage du Gret, en utilisant le potentiel du bambou et des autres PFNL pour contribuer au développement communautaire à Houaphan. »

M. Bounyasith, conseiller technique, BNDA

La BNDA promeut le processus d'apprentissage et l'approche de gouvernance partagée expérimentés tout au long du programme Bambou. Au-delà de cela, elle souhaite particulièrement promouvoir une **approche inclusive pour les personnes issues des minorités**, pour donner la parole à celles et ceux qui n'auraient pas nécessairement voix au chapitre dans d'autres types de gouvernance (l'une de ses particularités est qu'elle emploie principalement des personnes de la province de Houaphan, souvent des jeunes et des femmes). Pour ce faire, la BNDA a appris, adapté et appliqué une méthode alternative et innovante, la Gender Action Learning (GAL), pour promouvoir des relations plus égalitaires entre les genres, en particulier pour renforcer le rôle et la reconnaissance des femmes dans les espaces domestiques et sociaux. Avec l'appui d'une autre NPA locale (Maeying Huamchai Phattana – MHP) et d'Oxfam, un programme d'apprentissage par l'action en matière de genre a permis aux femmes et aux hommes de certains villages liés au programme de réfléchir à la manière dont l'évolution de leurs relations de genre pouvait améliorer leurs moyens de subsistance, grâce à des outils simples comme l'outil Diamant.

LA PAROLE AUX ACTEURS



« Dans le cadre de mes fonctions au sein de DAFO, j'ai pu observer que dans certains villages, les possibilités pour les femmes de s'épanouir étaient limitées. Par exemple, elles semblaient toujours occupées par leur travail et ne pouvaient pas participer aux réunions du village. J'ai donc été très intéressée d'aider la BNDA dans son programme d'apprentissage par l'action sur le genre lorsqu'elle est venue dans 18 villages du district de Viengxay.

Les outils GAL ont suscité de nombreuses discussions au cours de la formation. Bien qu'ils aient eu auparavant quelques connaissances sur le genre, cela avait été fait d'une manière descendante qui ne permettait pas la participation. Les outils GAL ont permis aux participants de dessiner, ce qui leur a permis de mieux comprendre les problèmes. L'outil Diamant, par exemple, permet aux hommes et aux femmes d'analyser leurs rôles respectifs au sein du foyer et de la communauté et ce qu'ils n'aiment pas dans ces rôles, puis de chercher des solutions ou des actions possibles pour les résoudre.

À l'avenir, il sera important de fournir un suivi et un soutien à ces villages, afin de voir comment ils ont progressé dans leur démarche. »

M^{me} Chansy Souliyavong, DAFO Viengxay



« J'ai rejoint la BNDA parce que je suis une femme Hmong de la campagne et que je veux aider les femmes rurales comme moi. Les femmes Hmong sont timides lorsqu'il s'agit de prendre la parole lors de réunions, et il leur est donc difficile d'exprimer leurs opinions – certaines ne sont même pas autorisées par leurs maris à assister à une formation. Aussi, lorsque le partenariat de la BNDA avec Humanity Inclusion [HI] m'a offert la possibilité d'apprendre des outils qui contribueront à améliorer les relations entre les sexes, j'ai été très intéressée. En plus de Houameuang, nous avons utilisé les outils de l'apprentissage par l'action en matière de genre pour former les hommes et les femmes de 29 autres villages. »

M^{me} Bao Xiong, Développement commercial, BNDA

Les mécanismes d'apprentissage collectif sont au cœur de l'approche adoptée par le Gret en matière d'appui aux acteurs de la filière bambou. Que ce soit au niveau du village (évaluation annuelle du respect et de l'impact des règles de gestion forestière et des règles commerciales, formation sur le genre) ou au niveau de la filière (ateliers annuels multipartites de la filière), ces mécanismes d'apprentissage nécessitent des formateurs et formatrices, et plus généralement des « facilitateurs ». Après avoir endossé ce rôle durant de nombreuses années, le Gret passe aujourd'hui le relais aux prestataires de services et aux membres de la BNDA.

UNE MISE EN COMMUN À PLUSIEURS NIVEAUX

Le processus d'apprentissage collectif a permis de créer les conditions d'une participation active et d'une action collective des parties prenantes dans le processus de définition de la gouvernance, des règles, des tests et des échanges au cours des ateliers. La création de différents comités développés par les villageois, intégrés aux modes de gouvernance locaux, a permis d'ouvrir des espaces plus inclusifs de partage et de connaissance, qui représentent les fondements d'une gouvernance partagée. Grâce à ces structures, tous les villageois peuvent être inclus dans la gouvernance, et l'amélioration de leurs connaissances leur donne un rôle de premier plan. Ils construisent les bases d'une gouvernance partagée en participant à toutes les étapes du processus de reconnaissance de la filière bambou, de l'inventaire forestier à leur participation au réseau de prestataires de services et à la BNDA.

Le point de départ permettant les boucles d'apprentissage présentées plus haut a sans doute été la motivation des acteurs clés à s'engager dans une action collective et à créer les conditions politiques et institutionnelles favorables au développement de la filière, notamment à travers la première stratégie provinciale (2011-2015) qui appelait à la collaboration et au dialogue entre les différentes catégories d'acteurs. Le Gret a complété ce message en préconisant un « processus d'apprentissage collectif » favorisant le partage d'expériences et le dialogue pour construire des solutions communes.



M. Khamphan, en train de réaliser un panier en bambou à Xiengman

De la gouvernance partagée des forêts de bambou à la structuration de filières durables

Le programme Bambou au Laos sous le prisme des communs

Ces boucles d'apprentissage et le processus qu'elles sous-tendent ont joué un rôle primordial dans le développement de la filière bambou au Laos en tant que commun. L'organisation de voyages d'étude, d'ateliers et de groupes de travail a permis aux acteurs de se rencontrer, d'échanger sur leurs pratiques et de découvrir de nouveaux horizons. La régularité des ateliers annuels depuis 2010 a « institutionnalisé » le processus d'apprentissage, inscrivant dans la durée la mise en commun des savoirs et le développement continu d'un capital social toujours en évolution aujourd'hui.

Le réseau de prestataires de services et la BNDA ont également permis d'instituer des organisations pour faire perdurer le secteur du bambou au Laos. L'intérêt de ces structures est qu'elles ont favorisé le développement de l'apprentissage collectif, où chacun a pu expérimenter. Cette implication des différentes parties prenantes dans cette expérience commune a permis, d'une part, de développer entre elles des relations de confiance, vecteur indispensable à la construction d'un commun ; elle a permis d'autre part à chacun de se former par l'expérience, et bien que certains essais n'aient pas fonctionné (par exemple les groupes de producteurs d'artisanat ou les titres fonciers communaux), la participation au processus d'apprentissage collectif a permis de développer de nouvelles compétences et de créer des liens informels entre les acteurs et actrices.

Ce commun est finalement multiple : la gouvernance partagée sur les forêts de bambou ne se joue pas seulement dans les villages de Houaphan, mais aussi aux niveaux provincial et national. En ce sens, le commun se matérialise à la fois autour des forêts de bambou au niveau du village, mais aussi autour des chaînes de valeur des différents types de bambou au niveau provincial, et même national :

- au niveau du village, où une gouvernance et des règles ont été mises en place par les villageois et les autorités locales pour gérer durablement et équitablement les forêts de bambou ;
- au niveau de la chaîne de valeur, où une gouvernance et des mécanismes ont été mis en place par les villageois, le secteur privé et le gouvernement pour formuler les conditions d'un développement équitable et durable des chaînes de valeur du bambou.

Cela donne l'impression que ces deux biens communs (forêts et chaînes de valeur) sont imbriqués et interdépendants du fait de leur utilisation pour la subsistance et le commerce. Le dialogue multipartite et multi-niveaux, les relations de confiance qu'il sous-tend, les dispositifs et mécanismes d'apprentissage et de décision inscrits dans la durée, constituent des communs enchâssés qui devraient permettre aux acteurs d'assurer dans le temps une gestion durable et équitable de la ressource commune. ●

CONCLUSION

Leçons apprises et perspectives d'avenir

L'APPROCHE PAR LES COMMUNS COMME PHILOSOPHIE

Si l'on réfléchit à un commun comme la « construction d'un TOUT social, économique et environnemental⁶ », le cas de la gestion et de la commercialisation des produits issus des forêts de bambou en est un bon exemple : il touche en effet autant aux sphères politiques et économiques qu'à des aspects sociaux et environnementaux, formant le commun en reliant ces différentes composantes. Pour permettre cela, nous avons pu observer tout au long de ce document le rôle primordial du processus d'apprentissage collectif, construit autour de l'exploitation des forêts de bambou et de la commercialisation de leurs produits. Si chaque contexte est différent, le temps et les moyens financiers investis semblent cependant essentiels pour la réussite de ce processus. Grâce à l'engagement continu des autorités gouvernementales et le support des bailleurs de fonds, le Gret a pu assurer un accompagnement des parties prenantes pendant près de douze ans, dynamique difficile à maintenir dans le milieu de l'aide au développement, où les temporalités sont généralement courtes (deux à trois ans pour un projet).

La particularité du programme Bambou vient donc dans un premier temps de son investissement sur le long terme, qui a permis aux équipes d'avoir le temps d'accompagner le processus d'apprentissage collectif, et notamment d'établir un climat de confiance entre les parties prenantes. Le développement des différentes constructions sociales (les espaces de dialogue multipartites, les stratégies provinciales ou encore le plan d'action stratégique national) a permis de mettre en place des boucles d'apprentissage, qui, passant par l'analyse du terrain et allant jusqu'à la production de nouvelles compétences communes mises en œuvre et évaluées, ont permis de faire évoluer le secteur. Or, un tel processus requiert généralement deux à trois ans pour être menées à bien.

D'autre part, le Gret a su négocier des marges de manœuvre dans les outils de planification et ceux de budgétisation avec les bailleurs de fonds. Cette souplesse en termes de budget, d'activités et d'indicateurs a laissé la place à l'expérimentation de nouvelles méthodes et d'outils de facilitation. La vision à long-terme du Gret a également donné du temps pour apprendre avec les parties prenantes, pour avancer dans une logique d'« essais et erreurs » et pour revoir régulièrement et collectivement la

6. Thomé P. (2016), (Biens) communs, quel avenir ? Un enjeu stratégique pour l'économie sociale et solidaire, *Gap, Éditions Yves Michel*, 125 p.

stratégie en fonction des pratiques et des évolutions. Cette méthode d'intervention, et le temps long engagé, s'inscrivent pleinement dans l'approche par les communs. La philosophie de cette approche nécessite de partir des besoins et savoirs locaux, et exige une évaluation et une réadaptation continues des stratégies et des activités pour rester le plus proche possible de ces besoins en évolution.

Pourtant, ni les parties prenantes ni les équipes du Gret n'avaient en tête les travaux d'Elinor Ostrom lorsque les méthodes d'intervention ont été engagées, ou quand le processus d'apprentissage collectif s'est créé. Cela n'a pas empêché la recherche d'inclusivité, de durabilité de la ressource, d'une gouvernance partagée autour d'elle, d'une réadaptation continue des institutions ainsi qu'une reconnaissance des savoirs villageois. L'approche par les communs est avant tout une façon différente de penser et de mettre en œuvre le rôle, le positionnement et les stratégies d'intervention d'un acteur de l'aide au développement. La philosophie de cette approche est puissante, car elle permet de réunir des parties prenantes à partir de ce qui les lie et non de ce qui les met en concurrence, et de créer ainsi un climat de confiance par l'expérience commune.

Cependant, dans la philosophie des communs, nous pouvons nous demander si le Gret, ONG internationale, était la mieux placée pour jouer le rôle de « facilitateur engagé », et si ce rôle a sa place dans l'approche par les communs. La réponse est nuancée, car le Gret s'est inscrit dans le développement d'une filière qui avait déjà démarré, et qui perdure encore aujourd'hui. Cependant, la réalité des mécanismes de financement dans l'aide au développement fait que seuls des ONG ou des bailleurs internationaux peuvent amener des financements suffisants pour soutenir ce secteur. Dans un autre contexte, des organisations de la société civile locales auraient pu endosser ce rôle, mais il n'en existe que très peu au Laos et leur rôle est limité. Le Gret, ONG travaillant surtout avec des employés locaux, a donc dû remplir cette fonction. Dans ce contexte, la création de la BNDA représente une avancée intéressante car elle permet d'instaurer un espace d'organisation et de dialogue pour la société civile (agriculteurs, producteurs et commerçants du bambou) lié au secteur du bambou, et notamment pour les villageois, très actifs dans l'association. Le fait de soutenir la reconnaissance des droits de cette population marginalisée et parfois minimisée représentait un réel défi pour le Gret, et prouve que celui-ci n'était pas un simple facilitateur mais s'engageait politiquement à leur côté. Désormais, la BNDA a toutes les compétences pour reprendre le flambeau.

LES PERSPECTIVES

Le secteur du bambou au Laos a connu un développement significatif au cours de ces douze dernières années, grâce notamment à une volonté politique visant à réduire la pauvreté et à préserver les forêts de bambou. Cette intention des autorités gouvernementales a offert un soutien politique essentiel au développement des filières de PFNL : couplé à une demande réelle du marché national et international, le secteur remplissait toutes les conditions pour être prometteur. Mais, dans la province de Houaphan, il existait principalement en 2008 une culture en expansion du maïs, impulsée par une forte demande vietnamienne, au détriment des forêts de bambou. Face à ce constat, le Gret et ses partenaires ont su mobiliser, dans un processus d'apprentissage collectif, les autorités et certains leaders villageois pour leur faire prendre conscience de « l'or vert » existant dans leur région (le bambou). Son utilisation durable représentait une alternative possible pour la protection du couvert forestier, pour la lutte contre la pauvreté dans les villages et pour le soutien du développement économique de la province.

L'expérience du programme Bambou témoigne qu'il est possible de penser un commun villageois connecté à des filières à travers un processus d'apprentissage collectif associant toutes les parties prenantes. Les différentes transformations sociales montrent des avancées encourageantes, même s'il reste à relever certains défis. Tout d'abord, l'implication du secteur privé, qui n'a pas réussi à faire entendre sa voix dans les espaces de dialogue sur certaines problématiques commerciales, comme le système de quotas annuels pour le bambou *mai khouane* ou l'amélioration de l'environnement com-

mercial (suppression des obstacles à l'investissement), sont toujours en suspens. Même si le Gret les a aidés à faire porter leur voix, l'absence d'évolution sur ces questions montre une autre limite du rôle de facilitateur. Plus généralement, certains défis viennent de la nature intrinsèque du bambou, avec son rythme aléatoire de floraison, l'importance de son temps de régénération et les conséquences de la densification des forêts sur les productions de pousses et de cannes. D'autres risques existent aussi au niveau politique, avec un durcissement possible des politiques publiques et des lois, ou tout simplement une priorisation donnée à d'autres spéculations perçues comme plus lucratives à court terme. Le contexte nouveau de la crise sanitaire liée à la Covid-19 est lui aussi source d'incertitude ; avec un impact avéré sur certaines filières, il est possible que le marché évolue en défaveur du bambou. Dans ce contexte, l'important réside dans la capacité des acteurs à maintenir le processus d'apprentissage collectif pour permettre un dialogue constructif et équilibré face aux difficultés. C'est exactement dans cette capacité des acteurs à faire évoluer ensemble leurs règles pour faire face aux évolutions que réside la force de ce que nous appelons l'approche par les communs. Les communs peuvent aider à l'adaptation et à la résilience.

Il est important de noter que le processus engagé ne prend jamais fin. Les biens communs ne sont pas statiques, ils évoluent avec le « *commoning* ». Faciliter le processus d'apprentissage collectif contribue à renforcer les capacités des parties prenantes à construire des solutions ensemble, quel que soit le défi auquel elles sont confrontées. Cette construction sociale est une contribution potentielle précieuse à la résilience face aux défis attendus et inconnus à venir. La dynamique mise en place durant ces douze années pourrait à l'avenir s'orienter vers d'autres ressources villageoises, agricoles ou forestières et, en ce sens, contribuer à renforcer la résilience des économies locales. L'approche par les communs pourrait aussi être utilisée pour d'autres problématiques à l'échelle nationale ou dans d'autres provinces. La BNDA, avec l'héritage qu'elle porte, a un rôle à jouer dans cette formulation d'autres communs. Sa fonction peut également lui permettre d'affiner la connaissance et le suivi des processus participatifs, dans un souci d'équité et de représentativité entre les différentes parties prenantes. Car certaines questions restent en suspens, comme l'intégration des minorités dans ces processus, ou encore l'impact que ce développement de filière a pu avoir dans la vie quotidienne et l'organisation des ménages concernés.

LIMITES ET APPROFONDISSEMENTS DES ANALYSES

Il est important de revenir sur une première limite intrinsèque à ce travail et au rôle de « facilitateur engagé » que le Gret a endossé, en tant qu'observateur mais aussi en prenant part au processus. La place du Gret mérite en effet d'être analysée, et le regard extérieur d'une capitalisation *a posteriori* d'un programme engagé sur douze ans doit aussi être remis dans son contexte. Tous deux sont le fait de personnes européennes, formées et convaincues de l'apport d'une approche par les communs. Afin de démontrer son intérêt, ce document a cherché à analyser les conditions caractéristiques des communs (d'après les travaux d'Elinor Ostrom), et a donné autant que possible la parole aux acteurs concernés.

Même si les différentes évaluations des projets laissent constater que la dynamique d'apprentissage collectif fonctionne sur la durée, plusieurs éléments manquent toutefois à l'analyse, principalement concernant les jeux d'acteurs et de pouvoir au sein des constructions sociales (espaces de dialogue multipartites, stratégies provinciales ou encore plan d'action stratégique national). Cette étude de cas du programme Bambou illustre l'intérêt de considérer avec attention la pluralité des règles, des normes et des jeux de pouvoirs dans l'analyse d'un bien commun, reproche souvent fait aux travaux d'Elinor Ostrom qui éludent l'analyse des questions de rapports de pouvoir et d'inégalités sociales entre « *commoners* », posant la problématique de la représentativité⁷.

7. Baron C., Petit O., Romagny B. (2011), « Le courant des "Common-Pool Resources", un bilan critique », in Dahou T. (ed.), Pouvoirs, sociétés et nature au sud de la Méditerranée, Paris, Karthala, p. 27-52.

De la gouvernance partagée des forêts de bambou à la structuration de filières durables

Le programme Bambou au Laos sous le prisme des communs

Le processus d'apprentissage collectif que nous avons analysé à plusieurs échelles pour tenter de décrire les pratiques réelles des acteurs a donné à voir la complexité de l'environnement politique et institutionnel laotien. Même dans un pays où le formalisme juridique est peu répandu, les règles auxquelles les acteurs de la filière bambou sont confrontés sont nombreuses et subtiles. Elles se situent autant dans les institutions et leurs corpus de normes formelles que dans des registres informels, tous deux produits, appliqués et ajustés dans des formes routinières ou plus improvisées. Leurs effets sur la gouvernance et le fonctionnement de la filière sont bien réels, mais les conséquences sur le développement des chaînes de valeur apparaissent ambivalentes. Ainsi, il semble extrêmement difficile de trancher sur le caractère efficace de telles ou telles normes et de telles ou telles règles. Un processus peut s'avérer efficace dans une situation donnée et ne plus l'être dans une autre. De même, les rapports de pouvoir et les alliances entre acteurs jouent un rôle déterminant sur le développement de la filière. Nous mesurons par conséquent les limites et insuffisances du travail mené. En effet, l'horizon de 12 ans dans lequel se situe le programme est court au regard des cycles longs de réformes sectorielles et de changements institutionnels, et le recul temporel nécessaire pour distinguer les transformations des invariances est ici insuffisant. De plus, la réussite de cet exercice suppose de pouvoir conduire une exploration plus approfondie des constructions sociales, en balisant nos recherches à l'aide des concepts et cadres d'analyse propres aux disciplines scientifiques mobilisées, partant des sciences économiques mais incorporant dans leurs équations des facteurs socio-politiques relevant des sciences politiques et socio-anthropologiques.

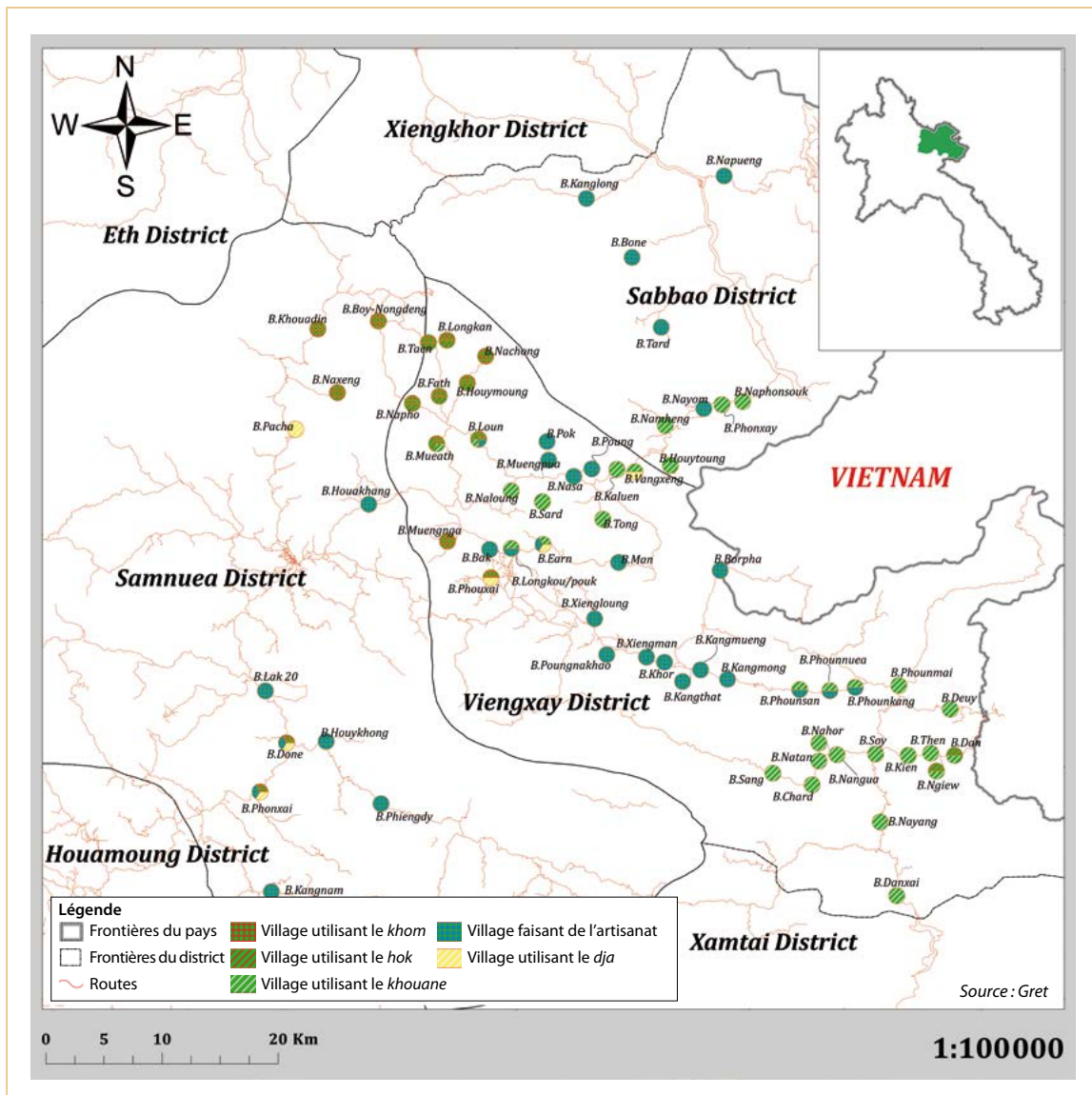
En définitive, ce travail invite à des développements supplémentaires. Les pistes de recherche sont nombreuses, et notamment à une échelle micro : mieux expliciter les liens entre les stratégies des acteurs autour de la ressource du bambou, analyser les jeux de pouvoir entre les acteurs, préciser les formes particulières de la culture politique laotienne ou encore approfondir l'examen des normes pratiques au sein de la filière bambou. ●

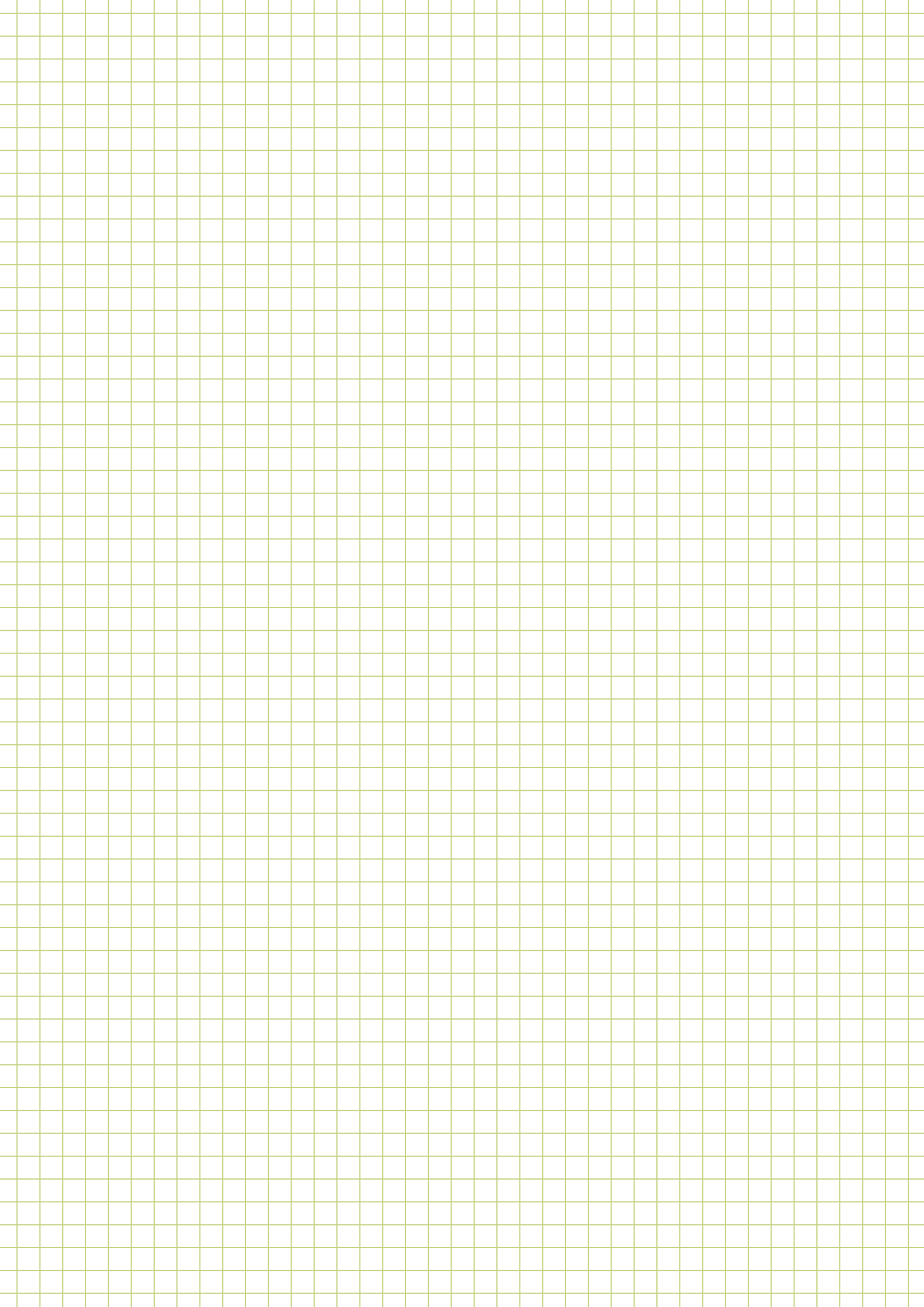


Vente d'artisanat dans un marché local

ANNEXE

Les villages appuyés par le programme





DE LA GOUVERNANCE PARTAGÉE DES FORÊTS DE BAMBOU À LA STRUCTURATION DE FILIÈRES DURABLES

Le programme Bambou au Laos sous le prisme des communs

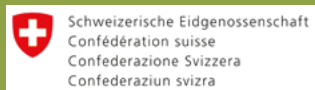
Située dans les montagnes nord du Laos, la province de Houaphan est largement dotée de forêts naturelles de bambou. Comme nombre d'autres produits forestiers non ligneux (PFNL), le bambou joue un rôle important comme moyen de subsistance et dans l'économie des ménages ruraux, majoritairement pauvres, en complément de l'agriculture itinérante sur défriche-brûlis.

Vers la fin des années 2000, une politique nationale d'éradication de la défriche-brûlis, alliée à une forte demande du marché vietnamien voisin, engendre une expansion accélérée des cultures de maïs, réduisant le couvert forestier et fragilisant à terme l'économie des familles rurales. Dans ce contexte, le Gret et ses partenaires encouragent les autorités provinciales à explorer une voie alternative : celle de la valorisation des forêts naturelles de bambou, véritable « or vert » dans un marché régional du bambou en expansion, qu'il serait possible de mettre en valeur de façon durable en associant les villageois, les opérateurs économiques et les services publics. Une alternative qui permettrait à la fois de préserver le couvert forestier, de lutter contre la pauvreté et de générer de l'activité économique.

C'est ainsi que le Gret a initié en 2008 le programme Bambou, succession de cinq projets au travers desquels ses équipes ont accompagné pendant une dizaine d'années un processus d'apprentissage collectif, conduit par les acteurs de la province pour développer ensemble des filières bambou durables.

Ce document analyse les résultats obtenus, les facteurs de réussite, d'échec ainsi que les limites du programme. Il met en perspective la démarche d'accompagnement adoptée, sous le prisme d'une « approche par les communs », combinant action collective et apprentissage collectif pour construire une gouvernance partagée de la ressource et de ses chaînes de valeur.

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



Le contenu de la présente publication relève de la seule responsabilité du Gret et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue des financeurs.

EN PARTENARIAT AVEC :



GRET

Campus du Jardin d'agronomie tropicale de Paris
45 bis avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne Cedex, France
Tél. 33 (0)1 70 91 92 00 – www.gret.org

ISSN 2677-9803
ISBN 978-2-86844-333-5



9 782868 443335